

**Réfugiés au Canada post réformes de 2012:  
glissements de paradigmes et discours dominants.**

Caroline Flocari

Mémoire présenté à la  
Faculté des études supérieures et doctorales  
dans le cadre des exigences du programme de  
Maîtrise en administration publique

École d'études politiques  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa



## Résumé

La reproduction de discours portants sur les réfugiés dans le contexte canadien connaît des transformations à plusieurs niveaux. L'étude cherche à comprendre comment on perçoit et parle des réfugiés depuis les nouvelles politiques mises en œuvre depuis 2012, cela via la formulation de nouveaux discours. Utilisant à la fois l'analyse critique du discours et l'analyse intersectionnelle, elle explore une approche « par le bas » pour répondre aux interrogations initiales. Les résultats facilitent premièrement la création d'une typologie des discours puis démontrent une discrédence, malgré certains changements politiques et discursifs, entre la théorie et la pratique. Les retombées pour les politiques publiques sont multiples, et cette recherche illustre comment, malgré des changements discursifs, très peu de changements réels – institutionnels ou systémiques – ont suivi. Ce mémoire se veut enfin une contribution interdisciplinaire à l'administration publique - de par une explication transversale des problématiques liées à l'asile contemporain.

## Table des matières

- 1 Introduction**
  - 1.1 Objectifs et questions de recherche
  - 1.2 Définitions
  
- 2 Revue de la littérature**
  - 2.1 Défis globaux
  - 2.2 Le réfugié en tant que sujet politique
  
- 3 Contexte canadien**
  - 3.1 Pré-réformes 2012 (Loi C-31)
  - 3.2 Post-réformes 2012 (Loi C-31)
  
- 4 Conception de la recherche**
  - 4.1 Concepts-clé
  - 4.2 Cadre théorique : Intersectionnalité
  - 4.3 Cadre théorique : Approche par le discours
  - 4.4 Méthodologie & travail de terrain
  - 4.5 Limites de la recherche
  
- 5 Présentation des résultats préliminaires**
  - 5.1 Médias
  - 5.2 Groupes de promotion des droits des réfugiés
  - 5.3 Réponses étatiques
  - 5.4 Place du réfugié
  
- 6 Analyse**
  - 6.1 Sécurisation, sécurité, insécurité
  - 6.2 Promotion vs. Accusation
  - 6.3 Savoir vécu et vie nue
  
- 7 Conclusion**
  
- 8 Annexes**
  
- 9 Bibliographie**

# 1 Introduction

## 1.1 Objectifs et questions de recherche

Il existe une littérature abondante sur les réfugiés, chevauchant plusieurs champs d'études. Toutefois, pendant les dernières années, cette littérature s'est concentrée sur les migrations à l'heure de la mondialisation (Piché, 2005; Bourbeau, 2013), surtout avec un focal économique, peu importe la catégorie de migration; et les problèmes de sécurité nationale qui en découlent (Muller, 2004). Le contexte légal, particulièrement dans les cas d'États accueillants des réfugiés, a également été exploré (Stern, 2014; Bates, Bond & Wiseman, 2015). D'autres disciplines se sont approprié le sujet, ou certaines, comme dans ce cas-ci, abordent le réfugié comme sujet tout en mariant des approches moins conventionnelles (*Op. Cit.*).

Les dernières réformes politiques canadiennes concernant les réfugiés (lois C-4 et C-31) servent de tremplin pour explorer les problématiques liées aux demandeurs d'asile de manière critique, et cherche à examiner celles-ci sous une autre perspective. Parmi les enjeux suscités par les nouvelles législations, on peut notamment penser à comment ces nouvelles mesures législatives influencent la perception des réfugiés au Canada, puisque leurs formulations laissent entendre de nouveaux référents ainsi que de nouvelles manières de définir et traiter cette population. L'interrogation chapeautant l'étude est : Comment parle-t-on ou décrit-on les réfugiés? Existe-t-il des discours dominants dans cette discussion? Ensuite, nous cherchons à comprendre comment les changements politiques ont engendré de nouveaux discours et de nouvelles façons de formuler des idées concernant les réfugiés dans le contexte canadien; et identifier quels référents discursifs forment le(s) discours actuel(s) sur les réfugiés? Peu d'études portent sur l'état des choses au Canada suite à ces changements importants en matière de politiques publiques.

Le cas canadien n'est pas unique mais s'inscrit dans une mouvance qui favorise la législation de politiques publiques sur les réfugiés de plus en plus restrictives et qui favorise également un rapport négatif au réfugié par ses discours, autant politiques que médiatiques ou publics.

En fait, la littérature sur les réfugiés nous indique qu'il existe des perceptions diverses sur les réfugiés à l'heure actuelle, mais que très souvent, ces perceptions possèdent une connotation négative – de par les représentations et images montrées au public, de par un discours de plus en plus dur concernant les réfugiés, ce qui résulte en un style de gouvernance axé sur le législatif lorsque la question des réfugiés est soulevée. Outre une tendance retrouvée dans plusieurs pays industrialisés, la tendance au Canada concerne l'accès à divers statuts politico-légaux et une volonté politique, peu importe le parti au pouvoir, de contrôler ces migrations – cela va plus loin, comme cette étude l'implique, à la mise en place de lois qui émergent des volontés d'une diversité d'acteurs, dont certains politiques.

Les réponses à ces interrogations s'organiseront en plusieurs étapes. La revue de la littérature servira en premier lieu à établir les balises à l'intérieur desquelles l'étude procède et offre un excellent point de départ pour les étapes suivantes. Premièrement, la littérature sur les politiques de réfugiés de manière générale sera exposée, pour ensuite discuter des identités et perceptions des réfugiés. Puis, nous explorerons la littérature contemporaine sur les réfugiés se focalisant sur le Canada, en montrant la pertinence d'un historique effectué depuis 2001. Enfin, la mouvance dans lequel se situe le cas canadien et mentionnée ci-haut nous sera utile lors de la revue de la littérature mais le sera plus spécifiquement au moment de discuter de nos orientations épistémologiques et théoriques. Le cadre théorique met de l'avant certains concepts de Foucault et d'Agamben, et se focalisera sur l'intersectionnalité et l'approche par le discours. Plus spécifiquement, l'analyse critique du discours sera utilisée afin d'effectuer le travail de terrain, travail évaluant une panoplie de documents portants sur les réfugiés. Cette méthode permet de se distancier vis-à-vis le thème d'étude afin d'en faire une étude plus poussée, puis elle offre

l'opportunité d'observer la problématique d'une perspective plus globalisante. Au final, il s'agit d'évaluer l'état des lieux des politiques sur les réfugiés / d'asile dans le contexte canadien.

## 1.2 Définitions

Avant d'entrer dans le vif du sujet, on tient à délimiter l'espace linguistique dans lequel cette démarche s'opère. Concernant les *réfugiés*, la définition récente telle qu'établie par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) constitue notre référence; même si celle-ci peine à s'actualiser et est toujours cause à interprétation:

Les **réfugiés** sont des personnes qui fuient des conflits armés ou la persécution. Leur situation est souvent si périlleuse et intolérable qu'ils traversent des frontières nationales afin de trouver la sécurité dans des pays voisins, et sont par conséquent reconnus internationalement comme des réfugiés ayant accès à l'aide des États, du HCR et d'autres organisations. On les reconnaît ainsi précisément parce qu'il est dangereux pour eux de retourner dans leur pays et qu'ils ont besoin d'un refuge ailleurs. Refuser l'asile à ces personnes aurait potentiellement des conséquences mortelles. (UNHCR, 2015).

Les réfugiés reconnus par le Canada sont les réfugiés au sens de la Convention (de 1951) et les réfugiés au sens de « personne à protéger » (Gouvernement du Canada, Immigration et Citoyenneté, 2012; Canadian Council for Refugees). Ceux-ci doivent donc répondre à des critères spécifiques afin d'être considérés comme réfugiés ou pouvoir entreprendre les démarches afin d'effectuer une demande d'asile. Une certaine confusion persiste, par exemple via l'utilisation courante de termes comme « Economic refugee » ou « Political refugee », termes qui n'ont aucune valeur légale et ne sont en réalité pas de vraies catégories (Canadian Council for Refugees).

Le terme de « demandeur d'asile » sera également utilisé en français, qui équivaut à « asylum-seeker » au niveau international, et, au niveau canadien, à « refugee claimant ». (Canadian Council for Refugees; UNHCR, 2015)

## 2 Revue de la littérature

### 2.1 Défis globaux

#### États des faits

Les politiques liées aux réfugiés sont aujourd’hui plus complexe que dans le contexte originel duquel elles ont émergées, soit dans l’après deuxième guerre mondiale. On retrouve toutefois des problématiques persistantes ou cycliques qui demeurent encore aujourd’hui des défis, telles que :

[...] the persistence of longstanding tensions between humanitarian and state interests; the inadequacy of the traditional durable solutions and the recurring erosion of asylum and refugee protection; the lack of coordination and continuing gaps at the global institutional level; the growing importance of regional protection regimes and frameworks; and the continuous expansion of non-state and private actors. (Betts et Loescher, 2014:2)

On retrouve également une multiplicité d’acteurs dans les « crises » touchant la question des réfugiés aujourd’hui (États, Organisations non gouvernementales et secteur privé), qui ont tous un rôle à jouer dans l’élaboration et l’implémentation de ces politiques, cela avec des intérêts parfois divergents (*ibid.*, 2, 6). L’État reste toutefois celui qui possède le plus grand rôle et la plus grande influence, du fait que l’on se retrouve encore dans un paradigme d’État-nation selon lequel il faut sécuriser notre territoire national (Taylor, 2013 :133).

Afin que la manière dont on gère le « problème » de l’asile change, il faudrait une importante modification de paradigme : « If we continue to rely on the comforting, but perhaps mistaken, belief that the refugee regime is an *exception* to the logic of the international state system, then we run the risk of further entrenching rather than “solving” the refugee problem. » (Saunders, 2014: 92) Cela constituerait une amélioration de l’approche actuelle aux crises contemporaines considérant que celles-ci, malgré certains aspects cycliques, connaissent des problématiques particulières. On pense notamment aux

contextes politiques dans lesquels les politiques sur les réfugiés voient le jour et aux institutions à travers lesquelles elles se matérialisent. (Betts et Loescher, 2014 : 3). Au final, il y a à la base un conflit d'intérêts inhérent aux politiques migratoires des États : ceux-ci cherchent à la fois à contrôler le nombre d'individus passant leurs frontières et à respecter leurs obligations légales et morales à fournir la protection à ces individus qui en ont besoin. (Stern, 2014 :25-26; Betts et Loescher, 2014 : 5) Il faut également souligner que ces politiques naissent dans un contexte d'élaboration des politiques où des facteurs domestiques et internationaux sont en jeu (Betts et Loescher, 2014 :5).

Une partie du problème quant à l'importance de l'État dans l'élaboration et l'implémentation de politiques sur les réfugiés vient de l'image que ces États se donnent. Stern argue qu'il existe une discrédence entre l'image bienveillante que les États se donnent (soit qu'ils mettent l'accent sur des principes importants comme leur devoir humanitaire, le respect des droits humains et du droit international) et la réalité des politiques qu'ils mettent en place:

The number of rejected asylum applications, and the legal and practical barriers that are set up to prevent or minimise economic migration and family reunification, as well as the widespread use of detention, restrictions on human rights for migrants and defective asylum procedures in such countries, however, speaks a somewhat different language, a language indicating lack of respect in practice for the right to seek asylum and for the human rights of migrants generally. The situation has been described as a kind of schizophrenia, signifying that a generous refugee policy can only be seen to be so when it is not put to the test. (Stern, 2014: 26-27)

Ce bref état des faits démontre qu'il y a un réel besoin de revisiter les politiques migratoires et une obligation de les amender afin que les demandeurs d'asile ne soient pas pénalisés et que leurs droits de base soient respectés. Il sert enfin à mettre en lumière d'autres défis à relever dans le contexte actuel ainsi qu'à mieux comprendre le point de départ de l'étude.

Conséquemment, on confirme qu'il subsiste toujours des défis concernant les politiques et des problèmes auxquels doivent faire face les migrants et les États concernés. Certains de ces défis et



problèmes sont de nature conceptuelle et d'autres se rattachent plutôt à la mise en œuvre et l'évaluation de politiques migratoires.

Un problème constant qui est majoritairement pratique est celui de la politisation des politiques d'immigration. Un exemple qui illustre bien les changements liés à la politisation au Canada est, dans les dernières années (maintenant sous révision : Meurrens, 2015) le besoin d'obtenir un visa pour les demandeurs d'asile mexicains voulant venir au Canada (Gilbert, 2013 : 140-141). Ce changement avait été effectué sous le gouvernement conservateur: « Canada's Prime Minister indicated in 2012 that the Canadian government imposed visa restrictions on Mexico with the specific goal of deterring asylum seekers. After a meeting with Mexican President Enrique Peña Nieto in November 2012, Prime Minister Stephen Harper was cited to have stated: "We have a visa requirement in place because of the massive increase we had in bogus refugee claims coming from Mexico." » (Arbel et Brenner, 2013:42). En fait, on retrouve une politisation des politiques migratoires véhiculées par les politiciens eux-mêmes et à travers les stratégies employées pour 1) élaborer une certaine construction du réfugié dans l'opinion publique ainsi que 2) concrètement éloigner ou restreindre l'accès au territoire (par exemple nier l'entrée d'un bateau en territoire canadien) (Reid et Al Khalid, 2013 :17). Cela se constate enfin aussi au niveau international, non seulement canadien (*Op.Cit.*): « [...] the role of national, regional, and global politics in refugee hosting thus demonstrating the discrepancy between legal instruments on refugees or the theory that refugee hosting is an apolitical and humanitarian act on the one hand and the practice of refugee hosting on the other hand. » (Jaji, 2014: 647)

## **2.2 Le réfugié en tant que sujet politique**

On attribue aux réfugiés d'aujourd'hui plusieurs intentions et étiquettes. Il semble exister une perception plutôt négative de ce que représentent les réfugiés. La première constatation de cette

perception négative se retrouve chez Türk (2012), article dans lequel il discute du lien entre crise économique et peur / rejet de l'autre. Il affirme entre autre que:

Inequality, high unemployment and a sense of loss of control are a dangerous mix. They seem to bring out the shadow side of our human nature, in dealings between individuals and in politics. Inward-looking, protectionist and exclusionary tendencies are often the result, not just in the economic realm, leading to the marginalization of groups, the scapegoating of the other [and in particular what appears alien to us in the other] and in the case of refugees or stateless people their stigmatization as those who cheat and “abuse” the system, or worse still, are described as criminals. Those on the margins of a society, including refugees, asylum-seekers and the stateless, are easy prey for the gutter press and populist politicians who are eager to play with fire. (Türk, 2012: 118-119)

Il y a donc un risque réel de créer des politiques défavorisant et dénigrant les réfugiés sur la base d'opinions publiques négatives. On retrouve d'ailleurs ces politiques dans le domaine de la sécurité nationale, tel que démontré chez Bourbeau (2013). Selon lui, la sécurisation des migrants, et ici, plus particulièrement des demandeurs d'asile, devient une construction sociale qui ne peut être innocente puisqu'elle n'est ni automatique ni objective, et que le processus nécessite l'intervention « d'agents sécurisateurs » qui interprètent la réalité des migrants de façon subjective car ceux-ci s'inscrivent dans un courant de pensée selon lequel les migrations internationales sont une menace pour la sécurité (Bourbeau, 2013 : 23, 32). Cette approche s'avère personnifiée, au Canada, par le plus grand rôle des agences frontalières (ex. : Agence des Services Frontaliers du Canada) et des forces de l'ordre lors des interactions réfugié/État. Un exemple de politiques basées sur une perception négative des réfugiés se retrouve dans l'analyse faite par Soennecken (2013), comme quoi les diverses réformes gouvernementales, plus axées sur l'efficacité et la commodité administratives plutôt que sur l'équité, ont joué un rôle de grande importance dans le changement de perceptions des réfugiés au Canada - que ce soit concernant le processus de décision ou une aversion grandissante à accorder l'accès aux procédures légales aux réfugiés - la perception a pris un tournant négatif (Soennecken, 2013 : 293). Cela fait sens

lorsque l'on considère que les États néolibéraux cherchent aussi à sécuriser leur identité au niveau national, notamment en décidant qui peut demeurer à l'intérieur du pays ou non (Muller, 2004: 50).

Plus dramatique encore, on observe une criminalisation du réfugié. Cette question fut mentionnée dans la citation tirée de Türk (2012). Le réfugié comme criminel, cherchant à abuser du système ou entrer illégalement au pays. Le réfugié comme « bandit » chez Diken (2004), personnage contre qui les citoyens s'unissent d'une seule voix, contre cet « outsider inside » (Diken, 2004 :88), sans ressentir d'obligation politique ou morale envers celui-ci.

L'identification du réfugié s'effectue donc à l'aide de deux pôles négatifs, soit parce que « [...] these migrants are increasingly cast as the objects of securitised fears and anxieties, possessing either an unsavoury agency (i.e. they are identity-frauds, queue jumpers, people who undermine consent in the polity) or a dangerous agency (i.e. they are criminals, terrorists, agents of insecurity).» (Nyers 2003: 1070; dans Reid et Al Khalid, 2013:15).

### **3 Contexte canadien**

#### **3.1 Pré-réformes 2012 (Loi C-31)**

Le Canada a connu un historique et un bilan mitigés en matière de politiques concernant les réfugiés. Bien qu'il y ait plus d'un siècle de récits et d'histoires sur ces politiques, une brève revue des dernières cinquante années offre un portrait permettant une mise en contexte claire. De plus, nous partons ici du début des années 1970, en plein cœur des vagues de réfugiés en provenance de l'Asie du Sud Est – il s'agit d'un point de départ intéressant pour observer comment le pays a géré, et gère toujours, les « crises » liées aux migrants. . Onil convient, dans cette brève revue, de noter les grandes tendances en matière de politiques canadiennes sur les réfugiés afin de mieux saisis la portée de notre étude.

Déjà en 1973, des modifications sont apportées au *Immigration Appeal Board Act*, créé en 1967, ancienne version de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. À cette date, on abolit le droit universel à faire appel suite à une décision légale menant à une déportation – maintenant, seulement les réfugiés « bona fide » ont le droit de faire appel (Conseil canadien pour les réfugiés, 2009). Ces modifications font en fait partie d'un débat plus large sur les politiques migratoires canadiennes de l'époque, culminant avec l'adoption du *Immigration Act* en 1976. Cette loi, créée dans le consensus, fit face à de multiples problèmes dû aux flux importants de réfugiés vers la fin des années 1970:

The multistage refugee-determination process adopted in the new Immigration Act proved far too cumbersome to handle the increased number of inland refugee claims, and an enormous claims backlog developed. The challenges facing the government in devising a workable refugee-determination process were heightened by the decision of the Supreme Court of Canada in 1985 in *Singh*, holding that refugee claimants were entitled to an oral hearing under the Canadian Charter of Rights and Freedoms [...] (Kelley & Trebilcock, 1998:385)

Pendant ces changements massifs aux procédures d'octroi de l'asile arrive l'incident de 1986, soit 155 Tamouls Sri Lankais qui arrivent sur la côte est. Cet événement créa encore plus de remous, soulevant encore une fois les positions humanitaires versus de sécurisation, résultant en « [...] the 1986 discourse focused on Canada's legal and moral commitment to protect refugees. Public officials suggested that when people come to Canada seeking asylum, they will be presumed to be refugees in the absence of evidence that they are not in need of protection or are engaged in criminal or terrorist activities. » (Mann, 2009: 198).

Les années 1990, quant à elles, furent marquées par un certain progressisme des politiques migratoires, notamment en lien avec les femmes réfugiés (Conseil canadien pour les réfugiés, 2009) et l'accueil des réfugiés Kosovars. Politiquement et discursivement parlant, il s'agit d'une période beaucoup moins mouvementée.

Puis, entre 2001 et 2010, un durcissement des positions sur l'immigration et les réfugiés s'est effectué. Deux évènements ont été déclencheurs de ce durcissement : premièrement, « l'été chinois de 1999 » (soit quatre bateaux de migrants qui échouent au large de la Colombie-Britannique), et, deuxièmement, les évènements du 11 septembre 2001 (Bourbeau, 2013 : 28-29). Ces deux évènements serviront de justification pour la mise en place de divers programmes, notamment l'érection d'un périmètre de sécurité entre le Canada et les États-Unis (Piché, 2005 :15), ou encore des réformes cherchant à rationaliser les décisions liées au sort des migrants au Canada, dans un contexte d'agenda néolibéral (Soennecken, 2013 : 293). On notera du coup qu'à travers ces événements et programmes, les droits des migrants ne sont généralement pas pris en considération (Piché, 2005 :15).

Le cas du *Ocean Lady* en 2009 renforce encore plus ce concept de sécurisation (Mann, 2009 : 201) et de déshumanisation des réfugiés; cela via trois thèmes : « (1) concerns about human smuggling; (2) protectiveness of the integrity of the immigration system; (3) concerns about security and criminality » (*Ibid.*, 199). À cela s'ajoute l'absence d'un discours humanitaire et d'un racisme explicite (*Op. Cit.*).

### **3.2 Post-réformes 2012 (Loi C-31)**

Ce durcissement continue encore d'opérer aujourd'hui, grâce à deux réformes ou lois (créées ou voulues) dans les dernières années. La loi C-4, proposée en 2011, souhaitait un effet punitif sur les réfugiés dits « illégaux » en emprisonnant jusqu'à douze mois les réfugiés et n'emprisonnant pas les trafiquants ou contrebandiers. Cette loi fut considérée par plusieurs comme un retour en arrière et une violation aux droits humains (Matas, 2011 : 52). Cet échec fut plus ou moins important dans la mesure où, déjà en 2010, la loi C-11 fut introduite (Parlement du Canada, 2010), intitulée « Loi sur des mesures équitables concernant les réfugiés (LMER) » (CISR, 2012). Les plus grands changements effectués lors de l'implémentation de cette politique étaient « [...] the greater differentiation between distinct groups of refugee claimants with respect to processes and access to post-decision recourse and privileges »

(Bécharde & Elgersma, 2011/2013 :2). Malgré l'échec de ces projets de loi, la première défunte et la deuxième invalidée par une législation subséquente, le gouvernement revint à la charge. La loi C-31, passée en 2012, cherche à modifier les lois existantes concernant le « Immigration and Refugee Protection Act », et réincarne en quelque sorte plusieurs provisions des lois C-4 et C-11. Celle-ci fût critiquée par plusieurs experts et individus à la fois au sein et à l'extérieur de l'État (CBA, 2012, 2015; CARL, 2012; UNHCR, 2012) comme donnant trop de pouvoirs au ministre de l'immigration, une sélection arbitraire des demandes d'asile selon le pays d'origine et des limites de temps strictes pour effectuer les demandes d'asile (Amnesty International Canada, 2012; Legal and Governmental Affairs, 2014). Ces lois tendent à renforcer l'image d'un réfugié criminel, même « menteur » dans le contexte canadien :

[...] les détracteurs des réfugiés qui vont mettre en exergue toutes les stratégies que ceux-ci utilisent pour déjouer le système migratoire comme preuves du mensonge. [...] Le mensonge est alors simultanément outil de reprise du pouvoir des réfugiés face aux barrières migratoires croissantes mises en place par les pays plus développés et instrument de maintien du pouvoir de ces mêmes pays sur leurs frontières, puisqu'il permet de refouler de nombreux réfugiés en toute bonne conscience, sans remettre en question les principes sacrés de l'asile et de la protection des réfugiés. La construction du réfugié comme menteur permet au pouvoir de rester conforme à ses principes : limiter l'accès à son territoire sans remettre en question les valeurs fondamentales qui soutiennent sa légitimité démocratique et sa participation aux accords internationaux. [...] Dans le cas des réfugiés au Canada, le processus de détermination du statut de réfugié peut être vu comme un rituel qui permet de fonder à la fois l'image du Canada comme terre d'asile et de limiter l'entrée des réfugiés. La Commission de l'immigration pour le statut de réfugié est le tribunal administratif chargé d'administrer ce processus décisionnel. Les membres de la commission travaillent dans l'ombre de ces différents mythes, celui du réfugié menteur et du Canada protecteur des droits humains. (Rousseau et Foxen, 2006 :507)

Cela se fait même dans un contexte où les conventions internationales telles qu'appliquées et acceptées au Canada affirment qu'il est normal que les demandeurs d'asile ne possèdent pas de papiers d'identités en provenance de leur pays d'origine, ou utilisent de faux papiers afin de préserver leur sécurité au cours de leur parcours migratoire. (Arbel et Brenner, 2013 :31). On remarque donc qu'il existe un réel clivage entre la théorie (lois et conventions) et les pratiques contemporaines canadiennes.

C'est avec ces idées en tête que l'on s'attèle à l'interrogation sur la place des réfugiés dans la société canadienne, ainsi que les institutions s'y rattachant. On peut argumenter que le *limbo légal* tel que mentionné par Soennecken (2013 : 299), dans lequel plusieurs réfugiés se trouvent, soit parce que la décision concernant le statut du réfugié ou que le processus d'élimination des demandes refusées soit lent, ne facilite pas du tout l'intégration de ces nouveaux venus. En effet, se trouvant dans le *limbo légal*, ceux-ci ne peuvent contribuer ou participer à la vie active : ils ne peuvent pas travailler, sponsoriser des membres de leur famille, voter, voyager à l'extérieur du pays, ni obtenir leur statut de résident permanent ou de citoyen (*op. cit.*).

Un paradoxe apparaît donc : la réception de réfugiés pour diverses raisons, dont une obligation à l'internationale ou encore humanitaire – mais d'un côté, rarement sous réel désir étatique; et, plus loin sur ce même continuum, menant vers un durcissement des politiques touchant les réfugiés et leurs droits, des perceptions ou actions négatives justifiées par un besoin de sécurité nationale.

## **4 Conception de la recherche**

### **4.1 Concepts-clés**

La question des réfugiés entre en lien avec la question de la biopolitique, souvent vu dans la littérature (Muller, 2004; Salih, 2013; Abélès, 2008; Fresia, 2007). La biopolitique « [...] deals with the population, with the population as political problem, as a problem that is at once scientific and political, as a biological problem and as power's problem. » (Foucault, 2003 [1976]:245) Puisque la biopolitique touche à toutes les questions de populations, elle touche forcément au contrôle de celle-ci. Plusieurs méthodes ou techniques ont d'ailleurs été créées pour permettre l'assujettissement et le contrôle du corps (Falzon, O'Leary & Sawicki, 2013:321). Cette dimension s'avère importante car elle comporte un

apport intéressant dans un contexte contemporain, soit le contrôle de l' « autre », étranger, tel que présenté chez Dillon & Neal (2008 : 170).

De ces contributions à Foucault il s'avère possible de discuter de la question des réfugiés, abordée chez Agamben dans *Homo Sacer* (1997 :142). Au XXe siècle, le nombre de réfugiés en augmentation créer des inquiétudes pour les États-nations. Agamben argue que cette inquiétude vient d'une continuité brisée entre la simple naissance et la nation, l'homme versus le citoyen, exposant la vie nue qui se trouve normalement cachée dans la sphère politique (Agamben, 1997 :142). On retrouve également la biopolitique telle que pensée par Foucault et Agamben chez Muller (2004), qui apporte une réflexion plus profonde sur l'effet que possède la biopolitique sur les réfugiés. Celui-ci propose par exemple deux connaissances de la biopolitique qui favorisent à la fois la politisation des actions des réfugiés et la politisation des activités administratives de l'État à leur égard (Muller, 2004 :52).

Plus précisément, le contrôle politique effectué via la biopolitique prend plusieurs formes. Ayant parlé brièvement des implications générales pour les réfugiés, les tactiques utilisées entraînent une observation de l'assujettissement s'opère dans la réalité. Selon Foucault, le biopouvoir se manifeste à travers des stratégies, tactiques et politiques administratives, en opposition à l'utilisation constante de la loi comme instrument de contrôle (Falzon, O'Leary & Sawicki, 2013:322). On retrouve des tactiques qui affectent directement le corps de l'Homme / du citoyen. Muller parle de techniques utilisées dans un contexte de sécurité nationale, où la détention – une stratégie de contrôle – et la déportation – une stratégie d'exclusion – affectent directement les corps et la vie humaine (2010: 281).

On trouve également une critique du biopolitique tel qu'élaboré chez Agamben par Ziareck et Zembylas (Zembylas, 2010 : 41-42), selon laquelle Agamben ne considère aucunement la libération de l'individu puisqu'il cherche à miner le pouvoir souverain plutôt que de transformer la vie nue – cela pose problème puisque la vie nue ne peut pas être comprise en isolation, elle s'inclut dans les questions relatives au genre et à l'ethnicité, ainsi qu'aux rapports de pouvoirs inhérents à ceux-ci (Zembylas, 2010 :



41-42). Cette conception limitée de la vie nue incite à une observation du réfugié ou étranger comme objet de peur et sympathie, à un discours émotionnel qui perpétue certains stéréotypes associés à cette population (*Op. cit.*). Plus spécifiquement encore, une conception limitée de la vie nue ne facilite pas une interrogation sur les droits de ces réfugiés ou étrangers. Tel que l'indique Diken (2004 :83-84), le réfugié est vu comme faisant partie d'une zone grise par rapport à la société, et celle-ci aurait du mal à distinguer quels droits fondamentaux s'appliquent ou ne s'appliquent pas à celui-ci. Le réfugié apparaît donc comme un individu à qui on peut révoquer ses droits. Diken (2004 : 84) mentionne également certaines caractéristiques du réfugié : il est à la fois externe/ interne à la société, inclus / exclus, à la fois soumis à la loi mais à l'extérieure de celle-ci. Foucault, continuant d'élaborer sur ce concept, statue que « [...] le statut de réfugié, que connaissent des masses croissantes de populations, disloque le triptyque État-nation-territoire hérité de l'âge classique et met en jeu une autre définition du rapport sujet/souveraineté: « [...] l'espace de la vie nue, situé à l'origine en marge de l'organisation politique, finit progressivement par coïncider avec l'espace politique » » (Foucault 1997 : 17, Abélès, 2008 : 117).

On souhaite en réalité se distancer quelque peu du concept de *la vie nue* en lien avec notre posture épistémologique. Celui-ci argue que l'inquiétude des États-Nations face au nombre augmentant de réfugiés provient d'une continuité brisée entre la simple naissance et la nation, l'Homme versus le citoyen, exposant la vie nue qui se trouve normalement cachée dans la sphère politique (Agamben, 1997 :142). En fait, la discussion sur *la vie nue* entre divers auteurs nous est à la fois pertinente et éloignée : si le réfugié se retrouve exclu de la société, sujet aux lois sans en faire partie, ayant des droits limités, étant vu comme un danger potentiel à la nation et avec un certain exotisme; il ne peut être citoyen ou être considéré selon la *bios* (vie politique). Son statut ne s'élèvera pas de celui que lui confère la *vie nue*. Autant cette perception du réfugié s'avère vraie, et que celui-ci connaît de sérieuses limites aux actions qu'il peut entreprendre, on ne peut nier qu'il n'est pas dénué d'agentivité. Nier l'agentivité de ces individus serait tout simplement ignorer leur humanité : « Notwithstanding the persistent manoeuvre to

reduce them to bare life, in their daily existence, refugees question their status as a mass of indistinct beneficiaries, as stateless subjects or as temporary citizens. » (Salih, 2013:70) Quelques études démontrent que non seulement les réfugiés de s'identifient pas simplement comme « réfugié » (Reid et Al Khalid, 2013:18), comme quoi leur relation envers eux-mêmes et l'extérieur n'est pas si simpliste, mais que ceux-ci développent des techniques pour former des solidarités hors du contexte local, ainsi que des « [...] strategies for knowing forms of belonging connected with estrangement, displacements, and/or distance from the immediate local » (Sobe, 2009: 6, Reid et Al Khalid, 2013:15).

Enfin, tel que nous en avons discuté précédemment, cette réflexion sur *la vie nue* peut être amené plus loin et questionné quant à l'agentivité *réelle* des réfugiés. Cette agentivité, lorsque poussée hors de son champs normatif, peut se traduire par des mouvements situés entre la société civile et l'État-nation, et qui peuvent inclure des projets nationaux, post-nationaux, supranationaux ou *subnational* (Salih, 2013 :69).

## **4.2 Approche théorique : Intersectionnalité**

L'intersectionnalité est mieux connue pour son apport aux études de genre ou féministes. Néanmoins, puisque des problématiques sociales comme celles étudiées ici demandent une vision holistique du phénomène; et puisque les multiples disciplines comprises dans les sciences sociales permettent un enchevêtrement d'idées allouant des observations plus ou moins complètes mais comportent certaines limites; nous utiliserons l'intersectionnalité pour palier à ces clivages. Cette approche servira de filigrane à l'étude plutôt que de grille d'analyse concrète, c'est-à-dire qu'elle servira de prisme à travers lequel évaluer nos questions de recherche, les informations retenues et l'analyse. Ce positionnement méthodologique cherche également à populariser l'intersectionnalité hors de son champ

d'origine, à savoir que sa pertinence ne se limite pas aux études de genre; mais que celle-ci peut très bien être appliquée à des disciplines connexes mais divergentes dans leurs approches.

Dans le contexte de notre recherche, nous comprenons l'approche intersectionnelle comme une cadre qui tente de comprendre les circonstances qui mêlent pratiques sociales discriminatoires, pratiques qui produisent et maintiennent au final des inégalités et phénomènes d'exclusion (CRIAW/ICREF, 2006 :6-7). Pour comprendre ces inégalités et exclusions, l'approche prend en considération les aspects suivants : "[...] how systems of discrimination, such as colonialism and globalization, can impact the combination of a person's: Social or economic status; Race; Class; Gender; Sexuality; Ability; Geographic location; Citizenship and nationalities; and/or Refugee and immigrant status." (*Op. Cit.*).

Le cadre d'analyse intersectionnelle comprend plusieurs thèmes de recherché potentiels. Quelques-uns sont appropriés dans ce contexte-ci et nous les intégrons à divers niveaux dans cette étude, soit : « [...] Making sure policy analysis is centred on the lives of those most marginalized; Integrating world views and knowledge that have historically been marginalized; Making efforts to challenge binary thinking that sustains inequalities, such as able/disabled, gay/straight, white/black, man/woman, West/East, and North/South; and Revealing that this binary thinking is a result of unequal power relations. » (*Ibid.*, p. 8-9).

L'intersectionnalité comme cadre d'analyse dans le contexte des « migration studies » n'est pas nouveau. En effet, le cadre a été appliqué dès les années 1980 avec des recherches sur les femmes migrantes ainsi que les femmes et l'ethnicité (Bilge et Denis, 2010 : 2). Maintenant, les études sur le genre et la migration qui incluent l'intersectionnalité le font de manière à inclure « [...] the heightened awareness of the inner diversity of the category 'migrant women' (and of 'migrant men', for that matter) and the increasing taking into account of the intersectionality of multiple axes of power relations (race,

class, sexualities, age, nationality, religion, caste, able-bodiedness) shaping gendered experiences and migratory processes. » (*Ibid.*, p.3).

Aujourd'hui, l'intersectionnalité est utilisée au sein des "refugee studies", spécifiquement en ce qui concerne les femmes réfugiées. Certaines études démontrent que celles-ci vivent des formes de violences genrées, telle l'exploitation sexuelle, la prostitution; ou, de manière courante, la déshydratation chez les femmes enceintes ou de se voir placée à un endroit non sécuritaire sur un bateau. La sécurisation des frontières dans la situation contemporaine permet finalement à ces violences de prospérer et de se maintenir. (Gerard and Pickering, 2013 : 353-354). On retrouve aussi un trope politique souvent utilisé; soit la victimisation et la réduction au silence des réfugiés, « [...] more exaggerated for female refugees and ties in with gender stereotyping. Canadian immigration and refugee policies devalue women, create dependency and promote gendered power imbalances. » (Tastsoglou et al., 2014: 69)

Conséquemment, on cherche à ce que ce travail s'inscrive dans une mouvance reconnaissant la complexité à l'intérieur même des groupes marginalisés, soit que ceux-ci ne constituent pas des tous monolithiques mais sont en réalité des coalitions connaissant des divergences internes et des aspects communs (Carastathis, 2014). Afin d'éviter ce piège, nous nous inspirons également d'écrits prenant en considération une approche plus holistique des problématiques liées aux réfugiés, et ce, dans des champs d'études se situant hors des études de genre. Par exemple, Rousseau et al. suggéraient déjà, en 2002, que les agents et institutions responsables des audiences pour les réfugiés possèdent des habiletés dans trois secteurs convergents : connaissances juridiques, expérience sur le terrain pour une meilleure compréhension des enjeux culturels et politiques; et habiletés psychologiques (Rousseau et al., 2002 : 66). Certains auteurs suggèrent également que ces institutions se mettent à jour en ce qui concerne les questions de persécution liées au genre (LaViolette, 2007 : 210; Abidi : 2013 :21, 34-36) .Plus récemment, le domaine du droit s'est également chargé de suggérer une meilleure prise en considération du « contexte social » du réfugié afin de mitiger les problèmes de partialité et d'exclusion au sein des

institutions en charge de déterminer le statut des demandeurs d'asile. (Bates, Bond & Wiseman: 2015 : 6). Ce « contexte social » inclut ici le statut économique ou la pauvreté, le statut social, l'éducation, les différences culturelles, la santé mentale et physique, ainsi que les éléments normalement considérés dans une analyse intersectionnelle (genre, handicap, situation familiale, orientation sexuelle) (Bates, Bond & Wiseman, 2015 : 9).

### 4.3 Approche théorique : le discours

#### Discours & pouvoir(s)

Tirant précédemment des concepts importants provenant des travaux de Foucault sur la gouvernementalité, il semble aussi évident de lier ceux-ci, comme point de départ, à la conception du discours que celui-ci a théorisé: « [...] discourse is not power-neutral, it therefore obeys all the rules given about power » (Falzon, O'Leary & Sawicki, 2013: 357). Plus précisément, il paraît pertinent d'alimenter la discussion théorique des travaux de Chantal Mouffe (Martin, 2013), notamment concernant le « constitutive outsider ». Cette notion élaborée par Henry Staten et reprise par Mouffe implique que la création d'une identité indique toujours l'idée d'une différence :

When dealing with political identities, which are always collective identities, we are dealing with the creation of an 'us' that can only exist by its demarcation from a 'them'. [...] it means that there is always the possibility of this relation us/them becoming one of friend/enemy. This happens when the others [...] start to be perceived as putting into question our identity and threatening our existence. From that moment on, any form of us/them relation, be it religious, ethnic or economic, becomes the locus of an antagonism. (Martin, 2013: 217)

Cet apport des relations telles que décrites par Mouffe et Martin nous permette de faire le pont entre Foucault, le discours et l'aspect émancipatoire de notre étude. Cela entre également bien en lien avec le discours historico-politique tel qu'élaboré par Foucault, dans lequel le penseur révèle son biais

idéologique ou ses allégeances dans la pratique discursive; et dans lequel les histoires négatives et complexes prennent une nouvelle importance (Falzon, O'Leary & Sawicki, 2013: 357).

En fait, Mouffe et Laclau résumant bien le lien à faire entre discours/pouvoir/Foucault et notre étude : « *A discursive structure is not merely a 'cognitive' or 'contemplative' entity, it is an articulatory practice which constitutes and organizes social relations* » (Howarth, 2010 : 311).

### **Discours et médias**

Lorsque l'on pense discours, on pense premièrement à un discours dominant, qui se construit de la manière suivante :

[...] elite groups within the white dominant group play a prominent role in these processes of reproduction (of discourse). Their power is defined not only by their preferential access to material social resources but also by their preferential access to, and control over, various forms of public discourse. This also is the major means in the production of public opinion and the dominant consensus on ethnic affairs. (Van Dijk, 1997:3)

Cette définition permet de comprendre d'où vient le discours d'acteurs « par le haut », tels que les messages véhiculés par l'État ou les médias. On peut aussi souligner qu'un décalage discursif peut prendre place, qui dépend de facteurs tels que le gouvernement en place. L'information et les connaissances d'un enjeu particulier peuvent également jouer sur ce décalage.

Les médias jouent eux aussi un rôle primordial dans la reproduction du discours dominant, puisque: « [...] national news media do not only attempt to inform the largest possible audience, they also socialize their readers by purveying hegemonic ideals that ascertain a shared national culture » (Gilbert & Viswanathan, 2007: 190); même si en réalité, « [...] a national audience misleadingly conceals and reflects divergent interests and a multitude of regional, cultural, and structural differences. » (Gilbert & Viswanathan, 2007: 190)

Ce rôle des médias affecte donc la perception, l'image et la construction sociale de certaines populations, surtout celles marginalisées comme les réfugiés. Cette influence apparaît sous de multiples formes.

La première que l'on note est celle selon laquelle on ferait face à une « crise » (soit la dramatisation d'un événement). Un bon exemple de cette première forme d'influence est le cas de demandeurs d'asile mexicains à Windsor en 2007. Durant cet épisode, "The production of a Mexican refugee 'crisis' rested on three dominant discourses: the encoding of Mexicans as illegal, 828 L. Gilbert criminal and fraudulent 'Others'; the financial costs of the Mexican refugee claims; and the necessity to stop 'illegitimate' claimants from exploiting the deficiencies of the Canadian refugee system." (Gilbert, 2013: 828-829).

La deuxième forme d'influence que nous souhaitons souligner est concernant la nature même des articles ou reportages. Tandis que la majorité de ceux-ci cherchent à être plus ou moins objectifs (Gilbert, 2013 : 829; Gilchrist, 2013 : 48), deux tendances opposées se dessinent. L'une d'entre elles constitue une forme de reportage plus positive (ou moins négative, dépendamment de notre approche à la chose) selon laquelle on i) élabore des descriptions « [...] de l'horreur dans les mass media (qui) peuvent être distillées à des doses acceptables et sur lesquelles le spectateur pourra maintenir un contrôle. L'histoire se passe ailleurs dans le temps et l'espace, et elle est généralement accompagnée d'une réinterprétation de l'expérience au profit d'une répartition plus rassurante du bien et du mal. » (Kirmayer, 2002 : 756) ou encore selon laquelle ii) ces articles brossent parfois (voire rarement) un portrait positif des réfugiés, surtout dans les cas où des événements tragiques eurent lieu (Gilchrist, 2013 :48). Esses et al. proposent d'ailleurs que les gouvernements communiquent mieux avec les médias concernant les questions touchant l'immigration et les réfugiés, que ce soit concernant des événements positifs ayant lieu dans la communauté ou encore afin de contrer les idées selon lesquelles il y aurait une menace ou des incertitudes dans le discours public (Esses et al., 2013 : 532).

Enfin, la forme d'influence la plus inquiétante consiste en la déshumanisation du réfugié dans le portrait qu'en font les médias (Op. Cit.). Cela va de pair avec les pratiques, au Canada comme en Australie, de tenir la population – les citoyens – éloignés des demandeurs d'asile. Ceux-ci se retrouvent isolés de diverses manières, que ce soit en centres de détention ou à d'autres endroits, loin de l'œil et du contact du public. Manderson argue que ces pratiques d' « immunisation » des citoyens à l'interaction avec les réfugiés « [...] perpetuates a culture of ignorance in which stereotypes are able to proliferate unchecked, ratcheting up the very anxiety that fuelled the “asylum problem” to begin with. » (Manderson, 2013:20).

### **Prise en compte d'un savoir local, vécu**

Notre réponse, face à ces critiques et problématiques adressées aux médias, est de prendre en considération le savoir local, vécu – soit celui produit de manière alternative, que ce soit par les réfugiés eux-mêmes ou par des acteurs non dominants se faisant la voix des réfugiés. Le savoir local, tel qu'identifié par Yanow, favorise une meilleure compréhension de la réalité des programmes ou politiques mis en œuvre sur le terrain. Yanow, partant d'une approche plus anthropologique, se fait la défenseuse du savoir local, savoir basé sur l'expérience vécue des « profanes » et non du savoir des experts. Elle indique une méthodologie à suivre, qui devient une considération analytique: « Observing what people do and how they do it, listening to how they talk about the issue, reading what they read and talking with them about their views will lead the analyst to a degree of familiarity with the issue and views on it from the perspective of those affected by it in whatever way. » (Yanow, 2003: 240) Cette façon de procéder alloue une certaine démocratisation du travail effectué (Fischer, 2009), et la possibilité de considérer des discours alternatifs.

On pourrait donc argumenter que les changements discursifs opérés dans le contexte canadien depuis les derniers quinze ans (1999) ont des répercussions sur le terrain (Orisini, 2007 : 360) et donc sur la mise en œuvre de politiques publiques concernant les réfugiés.



On croit donc qu'il importe de demeurer critique face aux politiques publiques, par exemple en tentant de dépasser les inégalités existantes et les significations dominantes retrouvées dans les politiques publiques, et les comprendre à l'intérieur de phénomènes sociaux (Dryzek, 2006). On s'inscrit du coup dans une approche théorique du discours favorisant les expériences et réalités vécues par les groupes ou individus ciblés par une politique publique donnée. Yanow, avec son approche particulière, résume bien le constat: « Policy analysts cannot be expected to produce 'usable knowledge' [...] on their own, sitting at their desks. Local knowledge must be accorded its place as central to the world of professional practice [...] ».

#### **4.4 Méthodologie & travail de terrain**

Le travail de terrain effectué afin de remplir les objectifs de cette recherche est de nature documentaire. En effet, puisque l'analyse par le discours possède une place prépondérante dans cette étude et que nous cherchons à mieux comprendre le comment et le pourquoi de l'évolution des politiques canadiennes sur les réfugiés, cette manière d'aborder le terrain paraît comme une intégration cohérente à la recherche.

Toujours dans un contexte purement canadien, les types de documents suivants ont été recueillis; soit d'un côté, les publications et législations gouvernementales; puis, de l'autre côté, des documents produits par des groupes de défense des réfugiés réunissant aussi des récits de vies de réfugiés. Finalement, la couverture médiatique au Canada à ce sujet peut à la fois produire des discours dominants et des discours alternatifs, et donc agit comme un excellent indicateur afin de mieux percevoir les divergences dans les discours (voir Annexe B).

La nature dualiste des documents choisis suppose plus de réponses aux questions suivantes :

- Quels discours dominants sont établis ou repris dans l'étude des politiques sur les réfugiés, et comment ceux-ci se reproduisent-ils?
- Comment les médias discutent-ils de ces politiques?
- Comment les groupes de défense et les réfugiés discutent-ils de ces politiques? Comment approchent-ils ou cadrent-ils les expériences vécues?
- Déterminer l'apport et le sens politique de ces documents.

Cette dualité s'articule également autour d'un projet de recherche qui se veut « par le bas » dans le sens où ce qui nous intéresse est d'observer comment ces divers discours forment et organisent les relations sociales (Howarth, 2010 : 311); ainsi que de prendre en considération l'agentivité des réfugiés et autres acteurs ne répondants pas des discours dominants. Fairclough indique que « [...] events (and therefore texts) are points of articulation and tension between two causal forces : social practices and, through their mediation, social structures; and the agency of the social actors who speak, write, compose, read, listen to, interpret them » (Fairclough, 2013: 359). On perçoit donc le corpus des documents comme composé de ces deux forces causales, formant un tout.

Les documents sont choisis en fonction d'un corpus bien précis. Puisque le point de départ est constitué de réformes des politiques liées aux réfugiées, cela indique les limites temporelles à suivre. Puisque les changements liés aux demandes d'asile ont été mis en place le 15 décembre 2012 (Gouvernement du Canada, 2015), nous utilisons donc des documents datant du 15 décembre 2012 au 30 septembre 2015). La date butoir est le fruit des élections de l'automne 2015, et on considère cette date valide puisque les politiques migratoires n'étaient pas sujettes à des débats électoraux d'envergures et donc la couverture discursive fût réduite chez tous les acteurs.

Les documents analysés sont constitués de douze articles de journaux tirés d'un quotidien anglophone (The Globe & Mail) et d'un quotidien francophone (La Presse) (Annexe B); puis de cinq

documents (quatre vidéos et un article, Annexe C) racontant les récits de vie de réfugiés. Les récits de vie des réfugiés ont été choisis selon quelques facteurs (autres que les limites de temps de décembre 2012 à septembre 2015); soit selon leur pertinence dans le contexte politique étudié, et leur diversité en terme de provenance (ne proviennent pas tous d'un même acteur). Il faut aussi souligner la préférence pour des récits de vie en format vidéo, accordant une observation de la narration active et passive. Le choix des journaux, quant à lui, s'est effectué sur la base du nombre d'articles publiés sur le sujet, et d'un désir de refléter des journaux se revendiquant de places différentes sur le continuum politique. Ces contraintes, en plus de contraintes de temps, ont considérablement réduit les quotidiens éligibles à l'analyse. Il fallait également que les journaux en question possèdent une portée nationale, en opposition aux journaux municipaux ou se focalisant presque exclusivement sur des questions régionales.

Les documents publiés par le gouvernement et ses institutions requièrent également une attention particulière puis qu'ils informent très souvent la base des articles de journaux – via une correspondance ou commentaires d'un représentant du gouvernement, ou encore comme sujet d'actualité. Ils contribuent à ce tout, résultant en une analyse plus robuste. Ceux-ci incluent entre autres des documents officiels et non officiels publiés par Citoyenneté et Immigration Canada, la Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié, la Cour Suprême du Canada, la Chambre des Communes et le Parlement du Canada. Puis, car la question des réfugiés possède une portée supranationale, on a également inclus de la documentation de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) (voir bibliographie).

Concernant l'analyse des données documentaires recueillies; il s'agit ici de pouvoir identifier les nuances à l'intérieur des discours étudiés plus facilement, ainsi que je mieux rendre compte de notre approche intersectionnelle – donc étudiant les systèmes d'oppressions variés à l'intérieur d'un discours donné.

L'analyse critique du discours constitue donc l'approche préconisée, puisque celle-ci s'avère dans ce contexte la plus pertinente. L'utilisation de cette approche découle de son caractère hétérogène et non lié à une application théorique en particulier (Wodak, 2002 :7), qui permet une grande flexibilité dans la recherche (van Dijk, 1993 : 252) ; et, plus particulièrement, des liens entre cette approche et la production d'une recherche sociopolitique, c'est-à-dire que « [...] we shall simply, and perhaps naively, summarize such criteria by saying that in our opinion CDA should deal primarily with the discourse dimensions of power abuse and the injustice and inequality that result from it. » (*Op. Cit.*).

Réfléchissant aux types de documents à l'étude, on peut même affirmer que le « Multimodal Critical Discourse Analysis » nous sera utile dans le contexte donné puisqu'il permettra d'identifier des images, photographies, diagrammes et graphiques qui créent du sens et découlent des choix faits par l'auteur (d'un texte, discours, etc.) (Machin et Mayr, 2012 :9). Nous croyons que cette facette de l'analyse critique du discours conviendra parfaitement dans la cadre de l'étude des documents médiatiques, dans lesquels on retrouve souvent des images, données numériques ou statistiques spécifiques ou encore des vidéos dans le cas des publications médiatiques majeures.

Pour l'analyse des données / textes / images, un premier filtre fût appliqué, utilisant NVivo. Le but consiste ici à rendre le matériel plus facile d'utilisation. L'analyse en tant que telle est effectuée sur la base du « Multimodal critical discourse analysis » tel que nous en avons discuté brièvement ci-haut (voir Annexe B), et inspiré à la fois des écrits d'auteurs proéminents sur le critical discourse analysis (Fairclough, van Dijk, Wodak, avec contributions de Foucault), et se basant sur les méthodes d'analyse de Machin et Mayr (2012).

Cette façon de procéder favorisera une explication des phénomènes contemporains de manière plus empirique en obtenant des informations-clés permettant de répondre à nos questions de recherches

initiales : Comment parle-t-on ou décrit-on les réfugiés? Y a-t-il des manières dominantes de discuter de ce sujet? Si oui, quelles sont-elles? Si non, pourquoi?

#### **4.5 Limites de la recherche**

Cette étude possède une portée limitée de par le choix sélectif des documents à l'étude. Étant donné qu'il s'agit d'un travail de mémoire, ce qui implique un espace d'écriture et un terrain limités, les dix-sept documents analysés (sans compter les documents de nature gouvernementale) permettent au final d'effectuer un travail de terrain tout en restant dans les paramètres établis par ce type de recherche. Malgré ce nombre de documents restreint, une certaine variété a pu en être tirée, tel que vu antérieurement. En effet, bien que le point de départ de cette étude soit la loi C-31, il ne s'agit point ici d'en faire le focal de la recherche, mais bien d'observer, à partir de ce changement politique et législatif, les conséquences pour les discours dominants et alternatifs.

Le nombre réduit de documents analysés permet au final de connaître cette étude de cas intimement. De plus, utiliser des sources provenant à la fois du discours dominant et de discours alternatifs parvient à capter les pratiques et les réalités sur terrain, poussant cette recherche à sortir d'un cadre purement théorique. Le nombre de sources rendant compte des récits de vie des réfugiés s'avère restreint, certes, puisqu'encadré par des dates spécifiques.

### **5 Présentation des résultats préliminaires**

La première analyse des documents variés (textes, images et vidéos) à l'aide de NVivo offrit l'opportunité d'effectuer un codage initial (Lichtman, 2013 : 252). Ce codage initial a démontré qu'il existait quatre catégories d'acteurs générateurs de discours; soit les médias, les institutions

gouvernementales (soit via les publications et déclarations gouvernementales), les groupes de pression et les de récits de vie des réfugiés. Ces quatre catégories ont eu comme effet de faire ressortir les grandes tendances et thèmes identifiées dans les données. Suite à cette première codification et classification des données, l'analyse critique du discours a approfondi la compréhension de celles-ci et a permis de réellement dégager les rapports de pouvoirs entre les discours et entre les acteurs. De plus, tel qu'on l'observera dans l'analyse des résultats dans la prochaine section, cette méthode établit des liens clairs entre les diverses approches théoriques incluent dans cette étude, ainsi qu'entre plusieurs concepts pertinents au cours de la recherche. Donc, tout comme l'intersectionnalité, l'analyse critique du discours agit comme un fil d'Ariane, contribuant à rendre compte, de manière claire et concise, des liens entre la langue, le pouvoir, le degré d'agentivité et l'idéologie (Machin & Mayr, 2012 :4); tout en rendant compte de changements s'opérant dans le contexte particulier des demandeurs d'asile au Canada.

À l'aide de ces deux outils méthodologiques, nous arrivons au final à produire des résultats combinant une organisation par concept et selon les acteurs producteurs de discours, regroupés selon le type de discours produit par ces acteurs en question.

Tableau 1 : Types de discours identifiés via codification des documents.

Discours	Moral	Légal	Politique (politics & policy)	Sécurité	Humaniste/ Humanitaire	Économique
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-« bon réfugié »</li> <li>-« queue jumper »</li> <li>-« bogus claims »</li> <li>- « None too many »</li> <li>- désignés</li> <li>- irrégulier(s)</li> <li>-« genuine refugees »</li> <li>-activités criminelles</li> <li>- criminality</li> <li>- criminel</li> <li>- faux réfugié</li> <li>- priorités</li> <li>- abus</li> <li>- risque</li> <li>-« pays sûr »</li> <li>-discrimination</li> <li>- foreign</li> <li>- fraude*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charte des droits et libertés</li> <li>- (in)juste</li> <li>-équité</li> <li>- évidence</li> <li>- (il)légitimité</li> <li>- violations</li> <li>-droit international relatif aux réfugiés</li> <li>-droit international humanitaire</li> <li>- réformes</li> <li>-fraude*</li> <li>-accès la justice</li> <li>-barrières</li> <li>- peines</li> <li>-indépendance</li> <li>-(im)partialité</li> <li>- convention</li> <li>- statut</li> <li>- appel</li> <li>- loi</li> <li>- CISR</li> <li>- témoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- décisions</li> <li>- politiques</li> <li>- commission</li> <li>- rapport</li> <li>- gouvernement</li> <li>- comité</li> <li>-système (d'octroi de l'asile)</li> <li>- citoyenneté/ résidence</li> <li>- ministre (rôle)</li> <li>- public (opinion, rôle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-sécurité nationale</li> <li>- sélection</li> <li>- clandestins</li> <li>- trafiquant</li> <li>- détention/ Incarcération/ centre de détention</li> <li>-criminel/ criminalisé</li> <li>-déportation</li> <li>- non-autorisé</li> <li>-application de la loi (GRC &amp; ASFC)</li> <li>- biométrie</li> <li>-identité</li> <li>-identification</li> <li>-renseignements (personnels)</li> <li>- risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- protection à deux vitesses</li> <li>- protection vs punition</li> <li>-obligations internationales</li> <li>- droit humain fondamental</li> <li>- opportunité</li> <li>- récit/histoire de vie</li> <li>- besoin(s)</li> <li>-tradition</li> <li>-savoir-faire</li> <li>-bénéfices (avantages sociaux, société d'accueil)</li> <li>-générosité</li> <li>- droit de l'enfant</li> <li>-persécution</li> <li>- droits / rights</li> <li>- community</li> <li>- protect</li> <li>- famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-considérations économiques</li> <li>- programmes</li> <li>- services</li> <li>- dépenses</li> <li>- rendement</li> <li>-determination (process faster)</li> </ul>

En fait, un même acteur peut produire divers types de discours se trouvant dans le tableau ci-dessus. C'est particulièrement le cas des médias, qui reproduisent à la fois le discours dominant mais font aussi parfois preuve de critique (Annexe B).

En utilisant l'analyse critique du discours, on remarque, outre ces données codifiées selon un type de discours en particulier, les connotations derrière certains termes utilisés, les oppositions structurelles ainsi que les stratégies de représentation employées dans les quatre discours identifiés. Ce sont les

éléments de l'analyse critique du discours qu'on intégrera dans l'analyse, nous permettant ainsi d'obtenir une excellente compréhension des choix sémiotiques faits dans les documents analysés, pour ensuite mieux discuter de ceux-ci dans le contexte social plus vaste. Plus particulièrement, cette méthode se focalise sur « [...] implicit meanings [...] related to underlying beliefs, but are not openly, directly, completely or precisely asserted » (Machin & Mayr, 2012:30)

## 5.1 Médias

Tel qu'anticipé, le rôle des médias s'est avéré ambivalent. Autant il y a des critiques positives ou négatives du système d'octroi de l'asile et/ou des réfugiés eux-mêmes, autant ces critiques sont, dans la plupart des cas, plutôt tièdes. Par exemple, les critiques les plus virulentes ne seront pas le fruit des écrits du journaliste en question, mais seront des citations provenant directement de membres de groupes de pression. L'annexe C, retrouvé plus bas, relate la façon dont chaque acteur semble rapporter des questions touchants les réfugiés et les réformes établies en 2012. Ce tableau identifie comment les journalistes approchent le sujet, comment les groupes de pression en discutent, et quelles sont les déclarations faites par des fonctionnaires ou porte-paroles gouvernementaux. Cette visualisation donne la possibilité, dans la majorité des cas étudiés, le ou la journaliste cherche à garder une certaine distance face au sujet, mais que des critiques subtiles en ressortent parfois. C'est par exemple le cas de termes mis entre guillemets, offrant ainsi au lecteur des connotations politiques, portant un jugement sur les discours à la fois des groupes de pression et du gouvernement.



## 5.2 Groupes de promotion des droits des réfugiés

En effet, les critiques négatives du système en place proviennent majoritairement des groupes de promotion des droits des réfugiés; ces mêmes groupes cherchant du même coup à offrir un contrepoids au discours négatif véhiculé par d'autres acteurs. Ceux-ci réfutent donc les explications données dans le contexte des discours dominants (sécurité, légal, économique et moral – Tableau 1) perpétués par le gouvernement, acteur producteur de ces récits; pour offrir un point de vue correspondant au dernier type de discours identifié, soit le discours humanitaire. Il implique également un souci politique dans le sens où ces organismes connaissent les politiques ou législations en place afin de mieux défendre les droits des réfugiés; mais aussi une ingérence (avec influence mitigée) politique. Tel qu'observé au moment de l'analyse dans la section suivante, ce point de vue se traduit, dans l'analyse critique du discours, par des choix de termes précis au profit d'autres mots (choix lexical), par les connotations associées à ces termes choisis et par les oppositions structurelles que ces choix impliquent. Cela suppose aussi, de manière holistique, des choix de représentations à travers le langage choisi et les identités, réelles ou assumées, attribuées aux réfugiés (voir annexes A, B).

## 5.3 Réponses étatiques

Peu surprenant, le gouvernement – via ses institutions *et* les acteurs individuels le représentant – reproduit toujours le même discours dominant, et ce, dans toutes les formes de documents analysés. Que ce soit dans les médias ou dans les publications d'ordre gouvernemental, les mêmes termes et mêmes explications ressortent. Les types de discours présents sont à la fois portés sur la sécurité, les questions légales ou économiques, ou de nature morale. Ces types de discours forment finalement le discours dominant dans son entièreté, ils le composent de divers éléments qui, en pratique, justifient de différentes manières les politiques mises en place. Il s'agit donc d'un outil qui permet de manipuler le

discours en fonction de l'audience à laquelle on s'adresse. Dans les médias, les questions de sécurité et morales sont celles soulevées le plus souvent par le gouvernement; les questions légales et humanitaires seront plus souvent abordées directement par le journaliste lorsqu'il souhaite traiter de ces sujets (Annexe C). Les publications étatiques emploient toutes les formes de discours selon leur nature ou leur provenance – la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) (2014) ne discutera pas des réformes de la même manière qu'une étude menée en Chambre des Communes (2013) ou encore des décisions prises par la Cour suprême du Canada (CARL, 2014; Cour suprême du Canada, 2013).

#### **5.4 Place du réfugié**

Les récits de vie de réfugiés utilisés dans le cadre de ce travail de terrain proviennent de diverses sources, dont Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), l'UNHCR, l'Immigrant Services Society of BC (ISS of BC), et un reportage effectué par le Globe and Mail; le but étant d'observer si la façon dont de récit de vie est raconté s'avère influencée par sa source (voir Annexe C). Dans tous les récits sauf le documentaire tourné par l'ISS of BC, il y a à la fois un discours humanitaire mais également un message, en filigrane, sur la générosité du Canada / de son système d'octroi de l'asile. On pourrait, d'une manière, voir ces éléments comme faisant partie du discours humanitaire, cherchant finalement à susciter la compassion tout en situant l'importance de cette compassion / générosité dans un contexte politique ou institutionnel plus large. Autrement, et c'est l'approche qui semble dans ce cas la plus réaliste, il s'agit d'une posture facilitant la projection d'une certaine image du pays et de ses institutions touchant les réfugiés. Cette image, tel que l'indique Stern (2014), peut ou non correspondre à la réalité sur le terrain. On perçoit ici un contraste intéressant : l'image véhiculée semble se baser sur une tradition humanitaire canadienne (Annexe C, Tableau 1) mais, si l'on observe toutes les autres formes de discours identifiées (Tableau 1), on s'aperçoit en fait que cette image est très peu ancrée dans la réalité discursive et institutionnelle.

C'est pourquoi le documentaire produit par l'ISS of BC apparaît comme un contrepoint intéressant puisque celui-ci prend position différemment. On relate de la vie de quatre réfugiés (pré et post arrivée au Canada), incluant également des entrevues avec divers individus (experts et autres) travaillant auprès des réfugiés. Même si certains aspects positifs sont soulignés, experts et réfugiés discutent surtout des défis au moment de transition et d'intégration dans une nouvelle société – que ce soit au niveau institutionnel ou socioéconomique.

Au final, ce qui ressort de ces récits de vie est une narration imagée de l'expérience de réfugié : les causes qui forcent le départ du pays d'origine (violence, violations des droits humains, hécatombes, images de camps de réfugiés et pauvreté); le Canada comme pays bienveillant et accueillant (là où la peur s'arrête, droits humains, liberté, chez-soi); ainsi que les difficultés rencontrées lors de ce nouveau départ en sol canadien (images de pauvreté / logements décrépis, manque de soutien/services, assortiments d'émotions via les entrevues, défis d'intégration) (Annexe C).

## **6 Analyse**

### **6.1 Sécurisation, sécurité, insécurité (notion de contrôle)**

Une grande partie du discours dominant touche la question de sécurité et des réfugiés, et ce, dans tous les sens du terme. Que ce soit la question de la sécurité nationale, de l'insécurité politique ou du public face à ces vagues de réfugiés ou encore la sécurisation des demandeurs d'asile eux-mêmes, il s'agit d'un phénomène répandu dans le contexte canadien, phénomène qui englobe d'autres formes de discours tels que le discours moral, économique, légal (en partie) et politique (Tableau 1).

La question de sécurisation/sécurité et insécurité ne saurait être abordée sans les concepts de contrôle et biopolitique explorés plus tôt dans cette étude. Les réfugiés représentent un problème

politique important, tel qu'observé à travers la revue de la littérature et le travail de terrain (Annexes C et D). Cette problématisation politique met donc en lumière le discours moral, discours reproduisant des stéréotypes et images négatifs du réfugié, discours qui justifie les mesures de contrôles par la suite utilisées par l'État. Si le réfugié est perçu comme un « faux réfugié », un « queue jumper », ou encore comme soumettant un « bogus claim » (Tableau 1); l'État peut se permettre, grâce à cet accord tacite entre le politique et l'opinion publique, de mettre en place des mesures de sécurisation (Mann, 2009 :201-202). Au Canada, ces mesures, excluant les législations à ce sujet, offrent entre autre un plus grand pouvoir aux autorités frontalières (Chambre des Communes, 2013 : 37); et acceptent une certaine négligence des règles concernant la détention pour les acteurs en charge de la sécurité (détention dans des prisons, centre de détention vs centre de surveillance de l'immigration) (*Op. Cit.*; Global Detention Project, 2012; University of Toronto International Human Rights Program, 2015:8).

Ces éléments d'analyse mènent à une meilleure application de l'analyse critique du discours. En effet, lorsque l'on décortique la question de la sécurité/sécurisation selon cette approche, on s'aperçoit des choix lexicaux effectués et des relations de pouvoirs rendues à travers les communications à ce sujet. Dans un contexte de contrôle, le choix d'un lexique lié au pouvoir de l'acteur reproduisant le discours ou, à l'opposée, de l'utilisation de « [...] more colloquial and everyday language, hence giving the impression of being like us » (Machin & Mayr, 2012 :42) par ce même acteur, semble particulièrement pertinent. Les rapports gouvernementaux rendent compte de la plus grande autorité de l'auteur face au public (*Op. Cit.*; Chambre des communes, 2013; CISR, 2014), soit via le statut hiérarchique ou de manière légale (Béchar & Elgersma, 2012). L'utilisation de termes officiels ou semblants officiels tente de rendre compte de leur autorité (Machin & Mayr, 2012 :42). De l'autre côté, les interventions médiatiques effectuées par les représentants du gouvernement combinent les deux choix lexicaux possibles, offrant une vue d'ensemble sur la reproduction du discours sur la sécurité ou sécurisation en lien avec le contrôle, le politique et le

moral. Le tableau suivant illustre ces choix, utilisant l'article « Malgré les réformes : le ministre Kenney est ouvert à l'immigration » (Nicoud, 2012).

*Tableau 2 : Comparaison du choix lexical de représentants de l'État dans un article de journal*

<u>Choix lexical formel</u>	<u>Choix lexical informel</u>
projets de lois C-31, C-11 réformes (utiles) détention demandes d'asile CISR Convention Commission de l'immigration et du statut de réfugié imposition de visas réseaux criminels	occasions d'affaire (des réseaux de passeurs) prison – emprisonnement - détention situation bizarre système actuel ne fonctionne pas fausses demandes vrais réfugiés système généreux immigrant légal / centres de l'ONU pour la protection des réfugiés

La distinction entre un lexique formel et informel fait ressortir les choix lexicaux et en tirer les connotations dans le contexte. Fairclough nous dit que le lexique formel consiste en un « 'discourse of information', a sense of imparting facts » (Fairclough, 1995); et que le lexique informel sert aussi finalement à asseoir son autorité, mais de manière plus familière afin de donner au tout un caractère ressemblant plus à un style conversationnel (Machin & Mayr, 2012 : 44). Dans ce cadre-ci, on pourrait même faire le lien entre la notion de contrôle et le discours :

[...] one crucial power resource is privileged or preferential access to discourse [...] members of less powerful groups may also otherwise be more of less dominated in discourse. At virtually each level of the structures of text and talk, therefore, their freedom of choice may be restricted by dominant participants. This may more or less acceptably be the case by convention, rule or law [...] immigration officers may prevent refugees from telling their 'story'.  
(van Dijk, 1993:259-260)

Cela advient même dans un contexte où, tel que mentionné antérieurement, le système canadien est perçu comme étant un des plus « doux » du monde occidental. La littérature étudiée, ainsi que les analyses effectuées jusqu'à présent, affirment le contraire (Macklin, 2005 : 411-413).

## 6.2 Promotion vs. Accusation

La dualité sur laquelle se pose cette deuxième piste analytique élucide l'importance de l'intersectionnalité. En effet, la promotion des droits des réfugiés - représentée ici par des groupes d'intérêts, des personnes, et divers discours alternatifs – n'a que d'égale l'accusation de ces mêmes individus selon laquelle ils chercheraient à tromper le système politico-légal en place.

La promotion des droits des réfugiés repose essentiellement sur les critères qui encadrent l'Intersectionnalité : la complexité des cas rencontrés rend impossible une généralisation des expériences et récits de vie, et les discours alternatifs essaient de ne pas imposer de figures emblématiques de mouvements aussi diversifiés. La même mouvance prend forme dans les publications académiques de nouvelle génération (Vervliet et al., 2014; Aberman, 2014; Brotman & Lee, 2011; Abdi, 2015; Edwards, 2010) – celles qui ne voient *pas* les migrants « [...] as disembodied, rational actors, reacting to social, economic, and political conditions. » (Aberman, 2014:59). Dans ces nouveaux apports à la connaissance, l'intersectionnalité se manifeste comme une approche valable, sortant hors du champ des études de genre. Cela est particulièrement vrai dans les discours plus militants ou de groupes de pression. Il s'agit en réalité de simplement reconnaître que 1) les expériences contemporaines des réfugiés ne reflètent pas les conditions politiques qui ont donné naissance aux politiques, dans un contexte d'après-guerre; et que 2) ces expériences découlent de situations qui ne sont plus aussi contrastées. Par exemple;

[...] many who claim asylum today are fleeing violence committed by guerrilla armies, criminal gangs, family members and clans, as well as government security forces. Other 'modern' reasons for migration flows include state breakdown, famine, poverty and natural disasters [...] refugee women now at least have a place to stand in the law. (Firth & Mauthe, 2013: 471-472)

Nos données révèlent également ce phénomène; soit via la considération de groupes minoritaires ou de réalités complexes au sein des mouvements liés à l'asile. On pense notamment aux demandeurs d'asile LGBTQ+ qui sont reconnus comme une communauté diverse; puis aux demandeurs d'asile victimes

de violences conjugales et sexuelles pour lesquelles le système doit s'adapter et reconnaître l'unicité de l'expérience vécue.

Ce dernier exemple met le doigt sur l'opposé de ce continuum : l'accusation du réfugié comme illégal, « bogus », etc. Plus que simplement présente dans divers discours dominants, cette accusation réfute également l'idée selon laquelle la situation du demandeur d'asile soit unique et/ou complexe. Comme on le verra ci-dessous, il y a également un lien avec la vie nue et le degré d'agentivité. Par exemple, les discours politico-légaux dans le système d'octroi de l'asile auront tendance à voir « [...] the gendered impacts of conflict continue to be largely absent from the discourse and, further, that where they are present, they are often deficient because they consider women and girls only in their roles as victims of sexual violence. » (Bond & Sherret, 2012: 149). Firthe et Mauthe indiquent que bien que les femmes réfugiées aient maintenant une voix au niveau légal, on rend compte de leur expérience de manière particulière puisque « [...] whilst these approaches have been valuable they have, to a large extent, 'sacrificed context specific, accurate representations of refugee women's diverse experiences to accommodate liberal rights structures'. » (Firthe & Mauthe, 2013 :472).

Ce contraste se retrouve dans les discours dominants, le plus souvent sous la forme d'oppositions structurelles ou lorsque un acteur cite un autre acteur – avec pour but d'éliminer son agentivité (Machin & Mayr, 39,65). Les vidéos produites par Citoyenneté et Immigration Canada sur deux cas de demandeurs d'asile (annexe C) offrent un excellent exemple d'oppositions structurelles. On met en opposition générosité- « hardships », liberté-peur...un mot n'a pas besoin d'avoir son contraire afin d'élucider les concepts qui y soient associés (*Ibid.*, 39). La narration de ces vidéos discute des expériences de vie des réfugiés de manière à réduire leur agentivité. Par exemple, le narrateur indique que « "Thanks to Canada's refugee resettlement program, (they) can look forward to a much brighter future" [...] "The family has already been touched by the experience of freedom" [...] "now they have dreams" » (Annexe

C). La nature de ces verbes, spécifiquement *can look forward to / been touched* tendent à « [...] mark the author's interpretation of a speaker » (*Ibid.*, 69). D'un point de vue intersectionnel, cet apport à l'individu est problématique puisqu'il perpétue certains concepts ou perceptions des réfugiés et qu'il ne favorise pas la production de récits individualisés. Par exemple, un des vidéos montre une femme ayant quitté son pays pour des causes liées au genre. Soit, mais on en reste aux généralités sur la question, cherchant à démontrer une évolution linéaire dans la vie de la personne en question (annexe C).

En fait, bien que les vidéos mettent de l'avant des familles ou individus ayant quitté leur pays d'origine pour des raisons spécifiques, le message sous-jacent demeure très aseptisé et ne rend pas compte des particularités de chacun.

### **6.3 Savoir vécu et vie nue**

Cette dernière section analytique a pour but de mettre les réfugiés, ainsi que leurs récits de vie, au cœur du problème. Puisque l'analyse critique du discours cherche à non seulement mettre en lumière les relations de pouvoirs mais également de modifier ces relations dans le but d'éliminer les inégalités. Il nous semble donc évident de consacrer une bonne partie du terrain et de l'analyse à la voix des réfugiés.

Plusieurs concepts font ici le pont entre les réfugiés et l'application de l'analyse critique du discours. Premièrement, Agamben, tel qu'observé précédemment dans cette étude, propose le concept de *vie nue*, concept duquel nous nous éloignons, postulant plutôt que les réfugiés possèdent en réalité une plus grande agentivité que normalement accepté. Sous l'angle de l'analyse critique du discours, cela fait sens puisque l'agentivité des demandeurs d'asile signifie donner plus d'autorité ou de poids à leurs expériences. Les discours traditionnels reposent sur des stéréotypes et sur l'inaction entourant le réfugié-sujet, comme victime passive des événements survenant autour de lui. Hors, les témoignages de réfugiés et multiples études (CBA, 2012, 2015; CARL, 2012; UNHCR, 2012) démontrent qu'en réalité, ceux-ci



chercheront à sortir de ce paradigme (consciemment ou non) afin d'influencer à la fois leur propre vie et leur dénouement politico-légal.

La prise en compte de ce savoir local vise également à donner une plus grande voix aux sujets des politiques les concernant directement. Par exemple, tous les documents analysés qui portaient sur les récits de vie des réfugiés comprenaient des images des réfugiés en question ou des entrevues avec ceux-ci. Les entrevues, particulièrement, forment un discours de style direct qui relate des expériences individuelles rapportées sans le filtre du journaliste ou la présence d'un style indirect (Evans, 2013). Le seul article écrit, ayant des photos des réfugiés auquel il se rapporte, propose un style différent, soit un bref paragraphe notant l'expérience des demandeurs d'asile en lien avec le sujet de l'article. Il s'agit ici de d'un style de reportage indirect, présentant les pensées du sujet en question: le « narrator's report of speech » (Evans, 2010). Par exemple, le journaliste indique, sous la photo d'une femme réfugiée « At the end of 2013, Ms. Hoggarth had her refugee claim accepted and will be allowed to become a permanent resident. », ou encore «Mr. Romanov will be making his refugee claim later this month. » (Sherwood, 2014).

Les documents analysés dotent l'étude d'une grande richesse. En effet, plusieurs éléments tirés de ces récits de vie font le lien avec l'application de l'intersectionnalité et de l'analyse critique du discours. On pense notamment à la diversité des individus et récits retenus (hommes, femmes, de différents pays/cultures/appartenances religieuses, contexte de demande d'asile) (Annexe C). On note aussi les expériences individuelles - mais ancrées dans des conceptions du réfugié plus universalisées, comme faisant face à des problèmes ou défis communs, ou ayant des similarités de parcours (Annexe C). Cette universalisation des récits de vie s'opère surtout dans trois documents : les deux vidéos produits par CIC, « A Brighter Future »; et l'article du Globe and Mail sur les réfugiés LGBTQ. Cette universalisation des expériences n'est pas négative en soi, mais elle réfute, encore une fois, l'idée d'une réelle agentivité de ces acteurs et d'une réelle diversité d'expériences. Le documentaire produit par l'ISS of BC restitue cet

équilibre puisque celui-ci laissent les réfugiés raconter leur parcours en entier tout en montrant au spectateur que ces parcours et individus existent sous plusieurs formes.

D'un point de vue intersectionnel et d'analyse critique du discours, le focal devrait toujours être sur cette expérience individuelle – il existe bien sûr des systèmes d'oppressions englobants, et auxquels certaines politiques répondent (Abidi, 2013 : 21), mais utiliser le contexte particulier dans lequel un demandeur d'asile évolue permettrait de mieux répondre à leurs besoins en termes d'accès aux services (Bates, Bond & Wiseman, 2015), ainsi que mettre en œuvre des politiques plus pertinentes et efficaces. Quant au discours dominant seulement, celui-ci aurait beaucoup plus de difficulté à se reproduire puisqu'il se base sur des généralités et perceptions stéréotypées du réfugié (Macklin, 2005 :367) – les discours alternatifs, soient les récits des demandeurs d'asile et les publications de groupe de pressions – pourraient remplir cet espace et finalement offrir une image plus équilibrée des problématiques entourant les politiques migratoires.

## **7 Conclusion**

En résumé, nous avons, sur la base de la littérature existante et d'une analyse interdisciplinaire, abordé la question des référents discursifs dans le cadre d'une étude documentaire sur les demandeurs d'asile ou réfugiés au Canada. Cette étude a renforcé l'apport à ces représentations discursives de manière critique, particulièrement via les choix théoriques effectués, combinaison encore singulière dans une analyse se réclamant du champ de l'administration publique. La contribution peut aussi être considérée inusitée dans le sens où celle-ci permet un certain degré de créativité entre la théorie et le matériel étudié, sortant quelque peu des sentiers battus de la recherche sur les réfugiés. Ses implications pratiques s'avèrent finalement plus nombreuses qu'anticipées, ajoutant ici le potentiel de l'étude à interroger des étapes spécifiques du cycle des politiques publiques, notamment au niveau de la perception de ces

problèmes et au niveau de la mise à l'agenda ou l'émergence d'un problème (Savard, 2012; Jacob & Schiffino, 2007).

De manière pratique, bien que depuis les élections d'Octobre 2015 quelques changements ont été amorcés et annoncés concernant l'accueil des réfugiés au Canada, cette volonté politique n'implique toujours pas de modifications profondes qui mettront fin aux problèmes systémiques que connaissent les réfugiés. Le gouvernement actuel est en processus de rétablir le discours plus humanitaire/humaniste pour lequel l'État était connu il y a quelques décennies. Ce retour discursif s'effectue au sein de l'État mais les institutions gardent les mêmes mandats et reproduisent les mêmes biais – aucun changement légal ou institutionnel n'est présentement prévu (Rousseau, 2002 : 67; Vinokur, 2014 : 188; Rousseau, 2010 : 88-89 ).

On assiste donc à ce qu'on appellerait une discrédance imagière entre la théorie et la pratique dans le cadre du système d'octroi de l'asile. On considère le discours agissant comme théorie (même si celui-ci possède des répercussions pratiques) et les institutions comme telles formant la pratique. Si l'image qu'a le système de lui-même n'est pas cohérente, il risque d'y avoir des conséquences, dont l'ignorance par l'État de problèmes émergents ou systémiques (Stern, 2014 : 41-42). Si l'on raccordait ce nouvel élan humanitaire concernant les réfugiés et les institutions actuelles, afin que celles-ci reflètent ce renouveau et répondent à la diversité de cas que représentent les demandes d'asile, cela signifie que le système devrait « [...] reformulate both its image and the image that is projected » (*Ibid.*, 42). Le système d'octroi de l'asile incarne cette discordance : il se considère comme étant bienveillant et représentant un des systèmes les plus généreux au monde; tandis que les mesures législatives et politiques ont connu des restrictions, devenant plus « dures » envers les demandeurs d'asile.

Cette dissonance permet finalement d'expliquer comment les discours dominants se reproduisent, et comment le contexte social du demandeur d'asile s'avère encore souvent, malgré

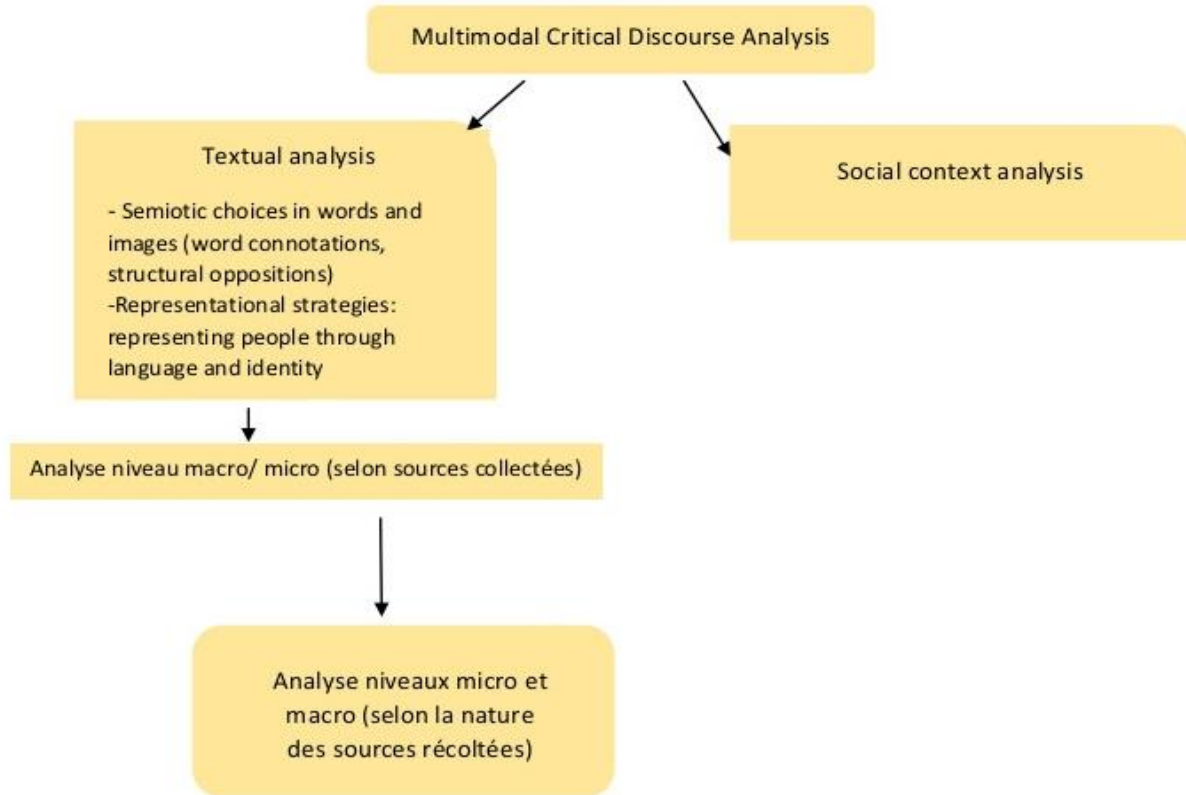
quelques avancées importantes, délaissé dans le cadre institutionnel. En réalité, l'absence de réelles réformes consent à la reproduction de ces discours et de ces biais chez différents groupes en relation avec l'État, ceux qui régissent le système d'octroi de l'asile. On préconise donc des initiatives allant de pair avec le discours plus humanitaire/humaniste tel que promu par l'État, plusieurs déjà mentionnées au cours de cette étude : formations du personnel, réévaluation des mandats, changements institutionnels et mise en œuvre de politiques qui reflètent la complexité des cas rencontrés tout en tirant profit des leçons apprises.

En conclusion, on observe donc que les changements de politique de 2012 ont été accompagnés de discours connexes, connaissant eux aussi un durcissement. Ceux-ci commencent à se retransformer, fruits de nouvelles volontés politiques, mais n'impliquent toujours pas de changements institutionnels ou systémiques. Malgré ce début de revirement, il reste beaucoup à effectuer afin que les relations de pouvoir en place ne changent – cela inclus aussi des questions touchant à la gouvernance ainsi qu'un remaniement plus qu'incrémental des dispositifs étatiques.

## 8 Annexes

### Annexe A

Le tableau ci-dessous montre les étapes de l'analyse critique du discours.



## Annexe B

### Documents médiatiques relatant des réfugiés ou système d'octroi de l'asile.

<u>Article/vidéo</u>	<u>Journaliste</u>	<u>Groupes de pressions / tierces partis</u>	<u>Gouvernement</u>
1. « 'Draconian' changes to refugee act put those with protected status on edge »	<p>“[...] created a climate of fear among refugees”</p> <p>“[...] changes to the Immigration and Refugee Protection Act adopted in 2012 mean a person automatically loses permanent residency if the IRB decides he or she is no longer a refugee. This can be done through cessation (if, for example, a refugee has “voluntarily re-availed” himself or herself of the protection of their country or origin) [...]”</p>	<p>“The CCR calls the process ‘arbitrary, draconian and absurd’.”</p> <p>“All the ones we have profiled are cases of people we have absolutely no reason to think there was anything fraudulent about the obtaining of their status,” said Janet Dench, executive director of the CCR. “They don’t at all meet what [former citizenship and immigration minister Jason Kenney] gave as the rationale for this change. To us, it looks like the intended goal of Parliament was not what is taking place.”</p>	<p>“In an e-mail, Citizenship and Immigration Canada spokesman Rémi Larivière said Canada has “one of the most fair and generous immigration asylum systems in the world,” and the 2012 changes are intended to crack down on fraudulent cases.”</p> <p>“Individuals who face the cessation of protected person status have demonstrated that they no longer need protection from Canada by voluntarily returning to their country of persecution or acquiring protection from another country”</p>
2. « Canada’s snubbing of asylum-seekers spurs human smuggling : Harvard study »	<p>“A new Harvard study paints a scathing portrait of Canada as a country that’s increasingly slamming its doors on asylum-seekers”</p>	<p>“The entitlement to seek asylum has been “profoundly limited” by the government, Arbel added, resulting in desperate measures for those wishing to start new lives in Canada.”</p> <p>“Unfortunately what this study has shown is that, increasingly, Canada’s really reneging on its commitment to asylum-seekers and therefore undermining its own history of refugee protection [...]”</p>	<p>“A spokesman for Immigration Minister Chris Alexander defended the government’s record in opening its doors to genuine refugees, pointing to a United Nations refugee agency report that ranked Canada at No. 1 in resettled refugee arrivals per capita in 2012.”</p> <p>“Canada welcomes one out of every 10 refugees resettled around the world, more than almost any other country in the world,” Alexis Pavlich said in an email.”</p>
3. « Le Canada a accueilli moins de réfugiés en 2012 »	<p>« Les statistiques démontrent que le nombre de réfugiés venus s'installer au Canada en 2012 est en baisse de 26 % comparativement à 2011, même si le gouvernement répète qu'Ottawa tente d'accroître ce nombre de 20 %.</p> <p>Les données révèlent également que le gouvernement n'a pas atteint sa propre cible quant au nombre de réfugiés qu'il désirait accueillir. »</p>	<p>« Le CCR demande au gouvernement d'adopter une approche plus globale et d'accueillir des réfugiés dans le besoin se trouvant dans toutes les régions du monde.»</p>	

<p>4. « Réfugiés : l'attitude du Canada dénoncée »</p>	<p>« Une nouvelle organisation, qui souhaite renverser les politiques «restrictives» mises en place par le gouvernement fédéral [...]»</p> <p>« L'activiste affirme que le gouvernement Harper ne cesse de s'en prendre à des sous- groupes de la société par «opportunisme politique» et qu'il a franchi un seuil inacceptable en ciblant, de pareille façon, les réfugiés. »</p>	<p>«Ça devenait trop douloureux d'observer la situation au Canada et de ne rien faire», a expliqué hier M. Lewis »</p>	<p>« Le ministre Kenney, a souligné hier le gouvernement dans un courriel, a récemment rappelé que l'identification de «pays d'origine désignés» permettait aux «réfugiés légitimes» de bénéficier plus rapidement de la protection du Canada en écartant les demandes abusives. »</p>
<p>5. « Israel, Mexico added to list of 'safe' countries for refugee claimants»</p>	<p>“Mexico [...] is no longer considered by Canada to be a genuine source of refugees”</p> <p>“[...] controversial list now used by immigration official to fast-track certain claims.”</p> <p>“Applicants from so-called “safe countries” also lose certain avenues of appeal if their claims are rejected”</p>	<p>“While the government has stressed that refugee claims from the DCOs will be assessed on the same merits as other countries, refugee groups have said prejudice is inevitable. They have also raised concerns that the list is drawn up without consultation and appears to be controlled by the minister”</p>	<p>“Our new system provides protection more quickly to genuine refugees, while removing individuals whose claims are rejected from the country faster.”</p> <p>“I think there needs to be a deeper investigation when it comes to these countries,” said NDP foreign affairs critic Paul Dewar.</p>
<p>6.« Ottawa gets tough with Romanian asylum seekers »</p>	<p>“The rules in the Protecting Canada’s Immigration System Act, in which the claimants are deemed to be ‘irregular arrivals’, will make it easier for authorities to detain the asylum seekers [...]”</p> <p>“Immigration Minister Jason Kenney raised questions about the motives of the Romanian migrants, saying that many of them had already taken up criminal activities in Canada to repay the human smugglers.”</p> <p>“Ottawa’s tough new stance is being harshly criticized in Ottawa, where the NDP said that the real solution is to increase spending at the CBSA and the RCMP”</p> <p>“[Minister Kenney] criticized the fact that 80% of all asylum seekers from Europe end up in Canada, a situation he blamed on the</p>		<p>“Canada and the Canadian provinces are about the only jurisdictions in the developed world that offer welfare, for example, and other social services to asylum seekers as soon as they arrive. That doesn’t exist in the European Union” (Minister Kenney)</p> <p>“The government is going after those who are seeking immigrant or refugee status, when it’s the human smugglers who are the real problem” (NDP MP Jean Rousseau).</p>

	government's generous social programs for refugee claimants"		
7. "What's the holdup on Syrian refugees?"		<p>"What about Canada? A recently released government document says that as of Nov. 13, 457 Syrian refugees have landed in Canada, out of 1,300 pledged by Jason Kenney as immigration minister in 2013. And despite sincere overtures of concern and promises to act on larger numbers by Mr. Kenney's successor, Chris Alexander, an official announcement has yet to materialize. At a Geneva conference on Syrian refugees held by the UN High Commissioner for Refugees last week, Canada declined to make any new commitments."</p> <p>"Worse, the government now inexplicably wants to prioritize any Syrian refugees it relocates based on their being from a religious minority, instead of based on need. [...] Agency (UNHCR) policy requires resettlement programs to be needs-based and non-discriminatory."</p> <p>"We have the legal obligation, the tradition, the know-how and the mechanisms. What's the holdup on Syrian refugees?"</p>	
8. "Canada's snubbing of asylum-seekers spurs human smuggling: Harvard study"	<p>"A Harvard Law School study paints a scathing portrait of Canada as a country that's increasingly slamming its doors on asylum-seekers and thereby unwittingly contributing to the human smuggling crisis."</p> <p>"The report by the Harvard Immigration and Refugee Clinic, obtained by The Canadian Press, accuses Ottawa of making it so difficult for refugees to claim asylum that it's pushing them into the hands of human smugglers, a state of affairs that sometimes puts lives at risk."</p>	<p>"Unfortunately what this study has shown is that, increasingly, Canada's really renegeing on its commitment to asylum-seekers and therefore undermining its own history of refugee protection', Arbel said."</p> <p>"The current government has implemented fundamental changes to the refugee determination process, so now we not only have measures that make it harder for asylum-seekers to lawfully enter the country, we also have additional measures that make it harder for them to make their case once they're here."</p>	<p>"We are world leaders with respect to refugee protection, including recent commitments to resettle refugees from Iraq, Iran, Bhutan and Syria, for example. Recent reforms to Canada's asylum system provide faster protection to genuine refugees, and crack down on human smugglers." (Minister Chris Alexander)</p>



	<p>“The Canadian border is now being “systematically closed to asylum-seekers,” she said, alleging it’s a situation that’s grown increasingly dire under the federal Conservatives.”</p> <p>“The study comes as the U.S. and Canada attempt to build on cross-border co-operation by creating new integrated teams in areas such as intelligence and criminal investigations — part of a sweeping Canada-U.S. perimeter security pact.”</p>		
<p>9. « Malgré les réformes, le ministre Kenney est ouvert à l’immigration »</p>			<p>« Le système actuel ne fonctionne pas. (...) Ça encourage les fausses demandes d’asile et il faut donc aller plus vite pour les combattre. »</p> <p>« Beaucoup de critiques disent que la détention, c’est l’emprisonnement, mais la détention, de n’est pas une prison! »</p> <p>« On veut décourager les façons illégales d’arriver. Vous voulez venir au Canada? Il n’y a pas de problème. Mais venez comme immigrant légal. Ou allez dans les centres de l’ONU pour la protection des réfugiés. »</p> <p>« Mais depuis l’imposition de visas pour les pays d’Europe de l’Est, on a vu que plus de 95% des demandes ont été retirées par les demandeurs eux-mêmes. Aucune des demandes de l’Europe n’est allée jusque devant la CISR. Les gens disent qu’ils viennent au Canada parce qu’ils peuvent recevoir tous les bénéfices sociaux au Canada, et qu’on le leur permet. Ce sont beaucoup de choses que les Canadiens eux-mêmes ne reçoivent pas. »</p>
<p>10. « Tightening Canada’s Refugee Regulations »</p>	<p>« Do you think, based on your look at things that Canada needs to make it easier for refugees to come here? »</p>	<p>« [...] Agenda [...] of the government said that we have to stop allowing people coming in and game the system, load the system, and that included people showing up on</p>	

	<p>“[...] But if you’re an immigrant and you’re in one line, and you’re a refugee and you’re in another line, and that line (refugees) moves a lot faster than the immigration line, there are some immigrants that are going to be kinda ticked off with this country, right?”</p>	<p>Canada’s shores and claiming refugee status [...] and a public that was becoming increasingly disenchanted with a refugee process that seem to make it impossible for anybody ever to be expelled from the country [...] »</p> <p>“We clamped down on refugees. Not reducing the number of refugees coming into the country, but only taking in the refugees that we want to take in rather than the ones who just show up demanding entry.”</p> <p>“The safe country list isn’t the factor, the factor is obviously how much distress are you in, what is past, do you have any ties to terrorist organizations or any reasons for us to fear that, do you have family or friends in Canada who can sponsor you and can make sure you don’t fall into distress when you get here [...] So, the reason the Conservatives are under so much fire, and they certainly are under a lot of fire not only for refusing to take in any more refugees but for refusing to take them in faster, is the fact that they put in this quite rigorous determination process to make sure they only get the kind of refugees that they want.”</p> <p>“I think we need to be careful with refugees. We don’t want to become less humane but national security is an issue and you need to know that the people coming into this country are going to contribute to it and not become a security threat. But <i>this is</i> the most generous immigration program on the planet. ”</p> <p>« The gamble that immigrants who came to this country legally would be the first to object to those who</p>	
--	---	--	--

		<p>jump the queue and came here claiming to be refugees. That's what the Harper government has virtually eliminated. Not eliminate refugees as such, just eliminated people showing up at airports and claiming refugee status. »</p> <p>“(Election period: who do you want?) In that question, refugees play into the issue of Harper being cold and heartless, and the opposition parties claiming that they are more progressive, they're more compassionate [...]”</p>	
<p>11. « Un recul majeur »</p>		<p>« Cette loi, qui devrait permettre, selon le gouvernement, de dissuader les demandes infondées et d'intégrer plus rapidement les requérants ayant un réel besoin de protection, semble surtout répondre à des considérations politiques et économiques et apporte d'importantes modifications au processus de traitement des demandes d'asile. »</p> <p>« [...] les audiences seront désormais tenues devant des fonctionnaires décideurs de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) en dépit des problèmes d'indépendance et d'impartialité qui peuvent se poser. »</p> <p>« Bien que ce nouveau système permette au gouvernement canadien de réduire le budget consacré au traitement des demandes d'asile, il constitue indéniablement un net recul de la tradition humanitaire canadienne en ce qu'il laisse trop de place aux considérations politiques et économiques au détriment du principe de justice et d'équité. »</p> <p>« Non seulement sur les ressortissants des pays présumés</p>	

		<p>sûrs, mais également sur les personnes vulnérables qui disposeront de moins de temps pour se préparer aux audiences.</p> <p>En ouvrant la porte à un traitement discriminatoire des demandes d'asile basé sur des critères politiques, souvent influencés par les rapports commerciaux, le gouvernement porte une nouvelle fois atteinte au statut de leader humanitaire du Canada sur la scène internationale. »</p>	
<p>12. « Refuge politique : Ottawa dévoile sa liste de 27 pays 'sûrs' »</p>	<p>« Cette désignation de «pays sûrs» est très importante car elle comporte bon nombre de conséquences négatives pour les demandeurs de statut de réfugié. »</p> <p>« Ottawa dit agir de cette façon car le système d'immigration canadien a été, ces dernières années, inondé de demandes de faux réfugiés, en provenance de pays démocratiques où les droits de la personne sont respectés. Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, affirme que la plupart de ces demandes étaient ensuite soit abandonnées, soit rejetées. »</p> <p>« Jason Kenney s'est d'ailleurs défendu que de placer un pays ou non sur cette liste constitue un «jugement de valeur» sur la qualité de la démocratie des pays visés. »</p>	<p>« Mais même si ces réfugiés de pays sûrs peuvent toujours formuler une demande - avec des privilèges en moins - le tort est déjà fait, dit Gloria Nafziger, d'Amnistie internationale.</p> <p>«Le fait que vous êtes maintenant identifié venir d'un pays présumé sûr, il y a déjà un préjugé contre la légitimité de votre demande», dit-elle. »</p> <p>«Refuser l'accès à l'appel à certains demandeurs, uniquement sur la base du pays d'où ils viennent, constitue un traitement non équitable et injuste. La conséquence risque d'être que des erreurs ne seront pas corrigées et que les réfugiés seront renvoyés de force vers un risque de persécution, en violation des obligations contraignantes du Canada [...] en vertu du droit international», (Gloria Nafziger, Amnistie internationale) [...] »</p> <p>« Pour l'association canadienne des avocats des réfugiés, ce n'est pas parce qu'un pays est jugé sûr pour certains, qu'il est sûr pour tous. »</p>	<p>«Grâce à ces améliorations, nous veillons à ce que les réfugiés authentiques qui fuient la persécution obtiennent plus rapidement notre protection et, parallèlement, à ce que les demandeurs d'asile déboutés provenant de pays normalement sécuritaires soient renvoyés beaucoup plus rapidement», a précisé le ministre (Kenney). »</p> <p>«Il n'y a pas une liste de bons pays et une liste de mauvais pays, a dit le ministre. C'est un outil que nous pouvons utiliser pour réduire les délais».</p>

## Annexe C

### Documents analysés : récits de vie de réfugiés

Source	Mots-clés & discours dominant(s)
UNHCR – Stories (Canada) (article)	<p><i>Mots-clés:</i></p> <p>1) Expérience réfugié(s): “Getting refugee status is like getting a new birth certificate. You have to start your life again and it’s not easy”; “Being young and a woman, it isn’t easy to find your place in a new community”, “being uprooted marks you for life”, “Living a refugee life is hard. It’s dark with no future, no hope, no dreams and no destiny”,</p> <p>2) Au sujet du Canada: bright future ahead in Canada, grateful for the opportunities Canada provides, “WUSC’s Student Refugee Program stands out as the only education and resettlement program that provides hope, resources and opportunities for refugee students”, hope for a better future.</p> <p><i>Observations / Discours dominant(s):</i> Humanitaire (cherche à susciter la compassion), générosité du système canadien (image)</p>
CIC - Journey to Canada: Refugee Stories – a brighter future (capsule vidéo)	<p><i>Mots-clés:</i></p> <p>1) Expérience réfugié(s) : limited future/opportunities, help my family, “Having fled unimaginable hardship and extreme violence, the future still holds little hope for these refugees, All they can do is stay there the refugee camp) and hope that someday, something will change”, freedom/free to ... (dans plusieurs sens)</p> <p>2) Système canadien : « thanks to Canada’s refugee resettlement program, (they) can look forward to a much brighter future », “The family has already been touched by the experience of freedom”, “now they have dreams”, Canada welcoming more refugees (as opposed to many countries reducing the number of refugees they resettle every year), “By 2013, Canada will welcome 20% more refugees or up to 14,500 refugees annually”, “By increasing the number of refugees we resettle each year, Canada is providing protection for those most in need”, generosity / kindness, private sponsors, history of refugee programs since World War II.</p> <p><i>Observations / Discours dominant(s):</i> Humanitaire, politique, lien avec question d’agentivité / de vie nue.</p>
CIC – Fatima: Journey to Canada – Refugee Stories (capsule vidéo)	<p><i>Mots-clés:</i></p> <p>Difficult for women, security threat, goal to immigrate to Canada/US/Australia, Canada is my home, connection to Canada more than other part of the world, can now vote/ participate/ activities as citizen, be part of Canadian society, privilege</p> <p><i>Observations / Discours dominant(s):</i> Humanitaire, politique, lien avec question d’agentivité / de vie nue.</p>
Globe and Mail – Canada: A safer haven for LGBT refugees (article)	<p><i>Mots-clés:</i></p> <p>1) Au sujet de l’octroi de l’asile au Canada: options, learn/did not know, make a refugee claim based on sexual orientation or gender identity.</p> <p>2) Le pourquoi de leurs demandes d’asile: harassment/discrimination/years of torment/ death threats/hostility/hiding/extorting (for being part of the LGBTQ community).</p>

	<p><i>Observations / Discours dominant(s):</i> Humanitaire (cherche à susciter la compassion, difficultés rencontrées par les demandeurs d’asile); générosité du système canadien (image).</p>
<p>ISS of BC – Second Chance, Second Battle: Refugees in Canada (documentaire)</p>	<p><i>Mots-clés:</i></p> <p>1) Entrevues avec experts /narration: person lost everything/family/culture, struggling to make sense of the situation, Irak as main source of resettled refugees last few years, « many experienced severe forms of violence, trauma, had to flee their home with basic belongings, had to flee for their own safety ». Refugees are survivors, always fighting to get a second chance. “Canada is one of the only countries that has and provides interest-bearing transportation loans for refugees coming from abroad (...) this is an area that is a bit of black eye, in my opinion, for the government of Canada”</p> <p>2) Institutions &amp; société canadienne: the welcome house had everything but food / got money but did not know how to buy food. Being chosen to be resettled in Canada seen as privilege, but difficulty with new beginning, learning challenges, overcome challenges to adapt to new home, housing costs as challenge, finding affordable housing difficult, families living under poverty line, rely on income support / welfare, foodbank, IFH cuts impacting refugees, cutting health services will not save money.</p> <p>“Driven by the public perception or understanding that there are ‘bogus’ refugees, ‘bogus’ refugee claims, I think there is a sense among my patients that – from the media – that they understand to some degree that this is related to them using their coverage. It <i>delegitimizes</i> their suffering and experience. (...) I don’t know how a patient could look at that and not find it insulting.”</p> <p>3) Raisons de leurs départs / demandes d’asile; expériences: “I saw my brother get killed (...) a 27 year old young man, unmarried, inexperienced”; “When I realize I’m paralyzed, cannot walk again (after an accident), I’m collapsed, I don’t wanna still alive”; “Everywhere was just blood and piece of bus (after suicide bombing). We found half the body of one of our friend, and we took him to his house and buried him.”; “We left Syria, I didn’t believe myself. We got to Turkey, still not believing. We landed in Toronto, I told my family ‘here the fear stops, don’t be afraid anymore’ ”. “What do you want to do in the future? To be a real Canadian”</p> <p><i>Observations / Discours dominant(s):</i> Humanitaire, expert (donc à la fois des interventions sur les politiques/ législations et économiques). Parlent du système canadien (qualités et défauts) sans en faire les louanges. Réfugiés interviewés plus divers, narration de leur histoire sans filtre.</p>

## 9 Bibliographie

Abdi, C. (2015). « Disclaimed or Reclaimed? Muslim refugee Youth and Belonging in the Age of Hyperbolisation », *Journal of Intercultural Studies*, 36:5, 564-578.

Abélès, M. (2008). « Michel Foucault, l'anthropologie et la question du pouvoir ». *L'Homme*, Issue 3, numéro 187/188, pp. 105-122.

Aberman, T. (2014). "Gendered Perspectives on Refugee Determination in Canada", *Refuge*, Vol. 30, No. 2.

Abidi, C. B. et al. (2013). « Refugee Claimant Service Providers: Negotiating Shifting Policies, Practices and Perceptions in Atlantic Canada », The Atlantic Metropolis Centre's Working Papers Series, Working Paper No. 50, 75 pages.

Agamben, G. (1997). *Le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris: Éditions du Seuil.

Arbel, E. et Brenner, A. (2013). « Bordering on Failure: Canada-U.S. Border Policy and the Politics of Refugee Exclusion », Harvard Immigration and Refugee Law Clinical Program, Harvard Law School, 108 pages. [en ligne] <https://harvardimmigrationclinic.files.wordpress.com/2013/11/bordering-on-failure-harvard-immigration-and-refugee-law-clinical-program1.pdf>

Bates, E., Bond, J., Wiseman, D. (2015). « Troubling Signs: Mapping access to justice in Canada's refugee system reform », *Ottawa Law Review*, vol. 47, issue 1.

Béchar, J. et Elgersma, S. (2011/2013). "Refugee Protection in Canada: Background Paper", Bibliothèque du Parlement, [en ligne] <http://www.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/2011-90-e.pdf>

Béchar, J. et Elgersma, S. (2012). « Legislative Summary – Bill C-31 : An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act, the Balanced Refugee Reform Act, the Marine Transportation Security Act and the Department of Citizenship and Immigration Act », [en ligne] <http://www.lop.parl.gc.ca/content/lop/LegislativeSummaries/41/1/c31-e.pdf>

Betts, A. et Loescher, G. (2014). « Introduction: Continuity and Change in Global Refugee Policy ». *Refugee Survey Quarterly*, 33(1): 1-7.

Bilge, S. et Denis, A. (2010). « Introduction: Women, Intersectionality and Diasporas », *Journal of Intercultural Studies*, Volume 31, Number 1, pp.1-8.

Bond, J. et Sherret, L. (2012). "Mapping Gender and the Responsibility to Protect: Seeking Intersections, Finding Parallels", *Global Responsibility to Protect*, Vol. 4, pp. 133-153.

Brotman, S. et Li, E.O.J. (2011). « Exploring Gender and Sexuality through the Lens of Intersectionality: Sexual Minority Refugees in Canada », *Canadian Social Work Review*, vol. 28, no. 1, pp. 151-156.

Canadian Council for Refugees. "Talking about Refugees and Immigrants: A Glossary of Terms" [en ligne] <http://ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/static-files/glossary.PDF>

Canadian Council for Refugees. (2009). "Brief history of Canada's response to refugees", [en ligne] <http://ccrweb.ca/sites/ccrweb.ca/files/static-files/canadarefugeeshistory6.htm>

Carastathis, A. (2014). "The Concept of Intersectionality in Feminist Theory", *Philosophy Compass*, 9(5), pp. 304-314.

Canadian Association of Refugee Lawyers (CARL). (2013-2014). "CARL in the courts", [en ligne] <http://www.carl-acaadr.ca/our-work/carl-in-the-courts>

Canadian Bar Association (CBA). (2012). "Bill C-31: Protecting Canada's Immigration System Act", [en ligne] <http://www.cba.org/CBA/submissions/pdf/12-27-eng.pdf>

Canadian Bar Association (CBA). (2015). "Immigration and Refugee Protection Act", *Legal and Government Affairs*, [en ligne] <http://www.cba.org/CBA/Advocacy/pdf/immigration-refugee.pdf>

Canadian Association of Refugee Lawyers (CARL). (2012). "The New Refugee System", [en ligne] <http://carldevelopment.zenutech.com/our-work/issues/bill-c31>

Carrington, W.J. (2013). Brain Drain Revisited: The Economic Impact of Immigration, *Harvard International Review*, 35:1, p. 31 (début)

Chambre des communes. (2013). « Protéger nos foyers et nos droits : garantir la sécurité du système canadien d'immigration. Rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. » [en ligne] [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2013/parl/xc64-1/XC64-1-1-411-07-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/parl/xc64-1/XC64-1-1-411-07-fra.pdf)

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR). (2014). « Rapport sur le rendement », [en ligne] [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2014/cisr-irb/MQ1-3-2014\\_fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2014/cisr-irb/MQ1-3-2014_fra.pdf)

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). (2011). « .A Brighter Future – Journey to Canada: Stories of Refugees », [en ligne] [http://www.cic.gc.ca/english/department/media/multimedia/video/nairobi/nairobi.asp?utm\\_source=outube-vid-eng&utm\\_medium=youtube&utm\\_campaign=generic](http://www.cic.gc.ca/english/department/media/multimedia/video/nairobi/nairobi.asp?utm_source=outube-vid-eng&utm_medium=youtube&utm_campaign=generic)

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). (2010). « Fatima – Journey to Canada: Stories of Refugees », [en ligne] [https://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=91MYG6N6StM](https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=91MYG6N6StM)

CISR. (2012). « La Commission de l'immigration et du statut du réfugié du Canada annonce l'adoption de nouvelles règles relatives à l'octroi de l'asile », [en ligne] <http://www.irb-cisr.gc.ca/Fra/NewsNouv/NewNou/2012/Pages/RulesRegles121130.aspx>

Cleveland, J. et MacKinnon, A. (2012). « Canada Detention Profile », *Global Detention Project*, [en ligne] <http://www.globaldetentionproject.org/countries/americas/canada/introduction.html>

CRIAW/ICREF. (2006). *Intersectional Feminist Frameworks: a Primer*, 23 pages. [en ligne] [http://www.criaw-icref.ca/sites/criaw/files/IFFs%20Primer\\_0.pdf](http://www.criaw-icref.ca/sites/criaw/files/IFFs%20Primer_0.pdf)

Cour suprême du Canada. (2013). "Ezakola v. Canada (Ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté)" [en ligne] <http://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/13184/1/document.do>



Diken, B. (2004). From refugee camps to gated communities: biopolitics and the end of the city. *Citizenship Studies*, 8(1), 83–106.

Dillon, M., & Neal, A. W. (2008). *Foucault on politics, security and war*. Basingstoke England ; New York: Palgrave Macmillan.

Dryzek, J.S. (2006). « Policy Analysis as Critique », in Moran, M., Rein, M., Goodin, R.E., Eds. *The Oxford Handbook of Public Policy*, pp.190-203

Edwards, A. (2010). “Transitioning Gender: Feminist Engagement with International Refugee Law and Policy 1950-2010”, *Refugee Survey Quarterly*, vol. 29, issue 2, pp. 21-45.

Esses, V.M. et al. (2013). « Uncertainty, Threat, and the Role of the Media in Promoting the Dehumanization of Immigrants and Refugees ». *Journal of Social Issues*, volume 69, number 3, pp. 518-536.

Evans, M. (2013). “ ‘The author and the princess’ – an example of Critical Discourse Analysis”, [en ligne] <http://www.languageinconflict.org/component/content/article/90-frontpage/145-the-author-and-the-princess-an-example-of-critical-discourse-analysis.html>

Evans, M. (2010?). “Presenting speech and thought”, [en ligne] <http://www.languageinconflict.org/the-world-through-language/presenting-speech-and-thought.html>

Fairclough, N. (2013). *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*, Routledge, 608 pages.

Falzon, C., O’Leary, T., Sawicki, J. (2013). *A Companion to Foucault*, Wiley, 626 pages.

Firthe, G. et Mauthe, B. (2013). “Refugee Law, Gender and the Concept of Personhood”, *International Journal of Refugee Law*, vol. 25, no. 3, pp. 470-501

Fischer, F. (2007). « Deliberative Policy Analysis as Practical Reason : Integrating Empirical and Normative Arguments », in Fischer, F., Miller, G.J., Sidney, M.S. *Handbook of Public Policy Analysis*, Boca Raton, CRC Press, pp.223-236

Fischer, F. (2009). « Between Technical Knowledge and Public Responsibility: Professional Expertise in Critical Perspective », *Democracy and Expertise*, New York, Oxford University Press, p. 17-47

Foucault, M. (2003). *“Society must be defended” : lectures at the Collège de France, 1975-76* (1st Picador pbk. ed.). New York: Picador.

Gerard, A. et Pickering, S. (2013). “Gender, Securization and Transit: Refugee Women and the Journey to the EU”, *Journal of Refugee Studies*, Oxford University Press, Volume 27, Number 3, pp. 338-359.

Gilbert, L., Viswanathan, L. (2007). Covering Multiculturalism: Popular Images and the Politics of a Nation as Reflected on the Covers of Maclean’s and L’Actualité, *Canadian Ethnic Studies*, Volume 38, Number 3, pp. 189-205.

Gilbert, L. (2013). "Canada's Visa Requirement for Mexicans and Its Political Rationalities". *Norte América*, Volume 8, Issue 1, pp. 139-161.

Gilbert, L. (2013). "The Discursive Production of a Mexican Refugee Crisis in Canadian Media and Policy". *Journal of Ethnic and Migration Studies*, volume 39, number 5, pp. 827-843.

Gilchrist, M. (2013). "A Personal Reflection on the Recent Australian Discourse on Asylum Seekers". *Social Alternatives*, volume 32, number 3, pp. 48-51.

Goodman, L-A. (Novembre 2013). « Canada's snubbing of asylum-seekers spurs human smuggling: Harvard study », *The Globe and Mail / The Canadian Press* [en ligne] <http://www.theglobeandmail.com/news/national/canadas-snubbing-of-asylum-seekers-spurs-human-smuggling-harvard-study/article15600312/>

Gouvernement du Canada / Immigration et citoyenneté (2012). « Déterminer son admissibilité – réfugiés se trouvant au Canada », [en ligne] <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/aucanada/demande-qui.asp>

Gouvernement du Canada (2015). "Protecting Canada's Immigration System", [en ligne] <http://www.cic.gc.ca/english/refugees/reform.asp>

Howarth, D. (2010). "Policy, Discourse, and Power: articulating a hegemony approach to critical policy studies", *Critical Policy Studies*, 3:3-4, 309-335

Immigration Services Society of BC (ISS of BC). (2012). "Second Chance, Second Battle – Refugees in Canada", [en ligne] [https://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=2FWg5AH8tu4](https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=2FWg5AH8tu4)

Jacob, S. et Sciffino, N. (2007). « Docteur Folamour apprivoisé? Les politiques publiques du risque », *Politique et Sociétés*, volume 26, numéro 2-3, pp. 45-72.

Jaji, R. (2014). "Religious and ethnic politics in refugee hosting: Somalis in Nairobi, Kenya". *Ethnicities*, vol. 14 (5), 634-649.

Kelley, N., Trebilcock, M.J. (1998). *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy* University of Toronto Press, 632 pages.

Kirmayer, L.J. (2002). "Le dilemme du réfugié". *L'évolution psychiatrique*, volume 67 (4), pp. 743-763.

Khoury, R. (Décembre 2014). « What's the holdup on Syrian refugees? », *The Globe and Mail*, [en ligne] <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/whats-the-holdup-on-syrianrefugees/article22163219/>

LaViolette, N. (2007). « Gender-Related Refugee Claims: Expanding the Scope of the Canadian Guidelines », *International Journal of Refugee Law*, 19 (2): 169-214.

Le, E. (2006). *The Spiral of "Anti-Other Rhetoric": Discourses of identity and the international media echo*, John Benjamins Publishing Company, 280 pages.

- Leblanc, D. (Décembre 2012). "Ottawa gets tough with Romanian asylum seekers", *The Globe and Mail*, [en ligne] <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/ottawa-gets-tough-with-romanian-asylum-seekers/article5992117/>
- L'Espérance, A. (2013). "Fertilize-this: framing infertility in Quebec, Ontario and England between 1990 and 2010". Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 360 pages.
- Levitz, S. (Mars 2013). "Le Canada a accueilli moins de réfugiés en 2012", *La Presse* [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201303/07/01-4628809-le-canada-a-accueilli-moins-de-refugies-en-2012.php>
- Levitz, S. (Février 2013). « Israel, Mexico added to the list of 'safe' countries for refugee claimants », *The Globe and Mail*, [en ligne] <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/israel-mexico-added-to-list-of-safe-countries-for-refugee-claimants/article8677347/>
- Lichtman, M. (2013). *Qualitative research in education: a user's guide*, SAGE Publications, 3<sup>rd</sup> edition, 341 pages.
- Macklin, A. (2005). « Disappearing Refugees: Reflections on the Canada-U.S. Safe Third Country Agreement », *Columbia Human Rights Law Review*, vol. 36, 365-426
- Machin, D. et Mayr, A. (2012). *How to do Critical Discourse Analysis*, Sage publications, London, 236 pages.
- Mann, A. (2009). "Refugees Who Arrive by Boat and Canada's Commitment to the Refugee Convention: A Discursive Analysis", *Refuge*, Volume 26, Number 2, pages 191-206.
- Manderson, D. (2013). "From Zero Tolerance to Harm Reduction: "The Asylum Problem" ". *Refugee Survey Quarterly*, 32(4):1-24.
- Marin, S. (Décembre 2012). « Refuge politique: Ottawa dévoile sa liste de 27 pays 'sûrs' », *La Presse*, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201212/14/01-4604114-refuge-politique-ottawa-devoile-sa-liste-de-27-pays-surs.php>
- Mekoui, S. et al. (Janvier 2013). « Un recul majeur », *La Presse / Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM*, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201301/03/01-4608154-un-recul-majeur.php>
- Meurrens, S. (2015). "It's Time to End Canada's Visa Requirement for Mexican Citizens: The visa requirement achieved the government's objectives, but subsequent reforms have likely made it unnecessary", *IRPP* [en ligne] <http://policyoptions.irpp.org/2015/12/17/it-is-time-to-end-canadas-visa-requirement-for-mexican-citizens/>
- Meyers, E. (2000) Theories of International Immigration policies. *International Migration Review*, Vol. 34, No.4, pp. 1245-1282
- Mouffe, C., Martin, J. ed. (2013). Chantal Mouffe: Hegemony, radical democracy and the political, Routledge, 241 pages.

Muller, B. (2004). Globalization, Security, Paradox: Towards a Refugee Biopolitics. *Refuge: Canada's Journal on Refugees*, 22(1). [en ligne] <http://pi.library.yorku.ca/ojs/index.php/refuge/article/view/21317>

Muller, B. J. (2004). (Dis)qualified bodies: securitization, citizenship and “identity management.” *Citizenship Studies*, 8(3), 279–294.

Nicoud, A. (Juin 2012). “Malgré les réformes, le ministre Kenney est ouvert à l’immigration”, *La Presse*, [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/201206/10/01-4533429-malgre-les-reformes-le-ministre-kenney-est-ouvert-a-limmigration.php>

Oberman, K. (2013). Can Brain Drain Justify Immigration Restrictions?, *Ethics*, Vol. 123, Issue 3, pp. 427-455

Orsini, M. (2007). « Discourses in Distress: From ‘Health Promotion’ to ‘Population Health’ to ‘You Are Responsible for Your Own Health’ », in Orsini, M., Smith, M. eds. *Critical Policy Studies*, Vancouver, UBC Press, pp.346-363.

Parlement du Canada. (2010). “Statutes of Canada 2010 – Chapter 8: An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act and the Federal Courts Act”, [en ligne] <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Language=E&Mode=1&DocId=4644728&File=4>

Reid, C. et Al Khalil, A. (2013). « Refugee Cosmopolitans: Disrupting narratives of dependency ». *Social Alternatives*, volume 32, issue 3, pp. 14-19.

Rousseau, C. et Foxen, P. (2006). « Le mythe du réfugié menteur : un mensonge indispensable? ». *L'Évolution psychiatrique*, 71 (3), pp. 505-520.

Rousseau, C., Crépeau, F., Foxen, P. & Houle, F. (2002). “The complexity of determining refugeehood: A multidisciplinary analysis of the decision-making process of the Canadian Immigration and Refugee Board”, *Journal of Refugee Studies*, 15(1), 43-70.

Rousseau, C. and Foxen, P. (2010). “‘Look Me in the Eye’: Empathy and Transmission of Trauma in the Refugee Determination Process”. *Transcultural Psychiatry*, vol. 47 (1): 70-92.

Salih, R. (2013). « From Bare Lives to Political Agents: Palestinian Refugees as Avant-Garde ». *Refugee Survey Quarterly*, 32(2): 66-91.

Saunders, N. (2014). “Paradigm Shift or Business as Usual? An Historical Reappraisal of the “Shift” to Securitisation of Refugee Protection”. *Refugee Survey Quarterly*, 33(3): 69-92.

Savard, J.-F. et Banville, R. (2012). « Cycles politiques », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l’administration publique* [en ligne] [http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions\\_francais/cycles\\_politiques.pdf](http://www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/cycles_politiques.pdf)

Sherwood, M. (Juin 2014). “Canada: A safer haven for LGBT refugees”, *The Globe and Mail*, [en ligne] <http://www.theglobeandmail.com/news/national/worldpride/article19285991/>

- Soennecken, D. (2013). The Managerialization of Refugee Determinations in Canada. *Droit et Société*, (2), 291–311.
- Sobe, N. W. (2009). "Rethinking "Cosmopolitanism" as an Analytic for the Comparative Study of Globalization and Education". *Current Issues in Comparative Education*, 12: 6-13.
- Stern, R. (2014). "'Our Refugee Policy is Generous': Reflections on the Importance of State's Self-Image". *Refugee Survey Quarterly*, 33(1): 25-43.
- Tastsoglou, E. et al. (2014). "(En)gendering Vulnerability: Immigrant Service Providers' Perceptions of Needs, Policies, and Practices Related to Gender and Women Refugee Claimants in Atlantic Canada", *Refuge*, volume 30, Number 2, pp. 67-78.
- Taylor, H. (2013). "Refugees, the State and the Concept of Home". *Refugee Survey Quarterly*, 32(2): 130-152.
- The Agenda. (Octobre 2015). « Tightening Canada's Refugee Regulations », *TVO*, [en ligne] <http://tvo.org/video/programs/the-agenda-with-steve-paikin/tightening-canadas-refugee-regulations>
- Thibodeau, M. (juin 2013). "Réfugiés: l'attitude du Canada dénoncée", *La Presse* [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201306/29/01-4666196-refugies-lattitude-du-canada-denoncee.php>
- Türk, V. (2013). Restructuring Refuge and Settlement: Responding to the Global Dynamics of Displacement. *Refuge: Canada's Journal on Refugees*, 28(2). [en ligne] <http://pi.library.yorku.ca/ojs/index.php/refuge/article/view/36484>
- UNHCR. (2015). "Point de vue du HCR: « Réfugié » ou « migrant »? Quel est le mot juste?" [en ligne] [http://www.unhcr.fr/55e45d87c.html#\\_ga=1.121652747.1425743181.1441119055](http://www.unhcr.fr/55e45d87c.html#_ga=1.121652747.1425743181.1441119055)
- UNHCR. (2015). "Refugee Stories: Canada", [en ligne] <http://stories.unhcr.org/?s=Canada>
- UNHCR. (2012). "UNHCR Submission on Bill C-31: Protecting Canada's Immigration System Act", [en ligne] <http://www.unhcr.ca/wp-content/uploads/2014/10/RPT-2012-05-08-billc31-submission-e.pdf>
- University of Toronto International Human Rights Program. (2015). "The Detention of Migrants in Canada", *Rights Review*, Vol. 9, Issue 1, [en ligne] <http://issuu.com/ktbrez/docs/rr9.1web>
- Van Dijk, T.A. (1993). "Principles of critical discourse analysis", *Discourse & Society*, volume 4 (2), pages 249-283.
- Van Dijk, T. A. (1997). Political discourse and racism: Describing others in Western parliaments. *The Language and Politics of Exclusion: Others in Discourse*, 31–64.
- Vervliet, M. et al. (2014). "'That I Live, That's Because of Her': Intersectionality as Framework for Unaccompanied Refugee Mothers", *British Journal of Social Work*, volume 44, pp. 2023-2041.
- Vinokur, D. (2015). "Institutional Independence and Bias in the Context of the Immigration and Refugee

Board of Canada”. *Canadian Journal of Administrative Law & Practice*, 169-201.

Wodak, R. (2002). “Aspects of Critical Discourse Analysis”, *Zeitschrift für Angewandte Linguistik*, Vol. 36, pages 5-31.

Woo, A. (Mai 2014). “‘Draconian’ changes to refugee act put those with protected status on edge”, *The Globe and Mail* [en ligne] <http://www.theglobeandmail.com/news/british-columbia/report-criticizes-changes-to-refugee-act-as-draconian/article18504347/>

Yanow, D. (2003). “Assessing Local Knowledge”, in Hajer, M.A., Wagenaar, H., eds. *Deliberative Policy Analysis: Understanding Governance in the Network Society*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.228-246.

Zembylas, M. (2010). Agamben’s theory of biopower and immigrants/refugees/asylum seekers: Discourses of citizenship and the implications for curriculum theorizing. *Journal of Curriculum Theorizing*, 26(2). [en ligne] <http://journal.jctonline.org/index.php/jct/article/viewArticle/195>